

**NOUVEAU A WINDSOR**  
**VOTRE MAGASIN ASSOCIE**  
 Accessoires d'auto  
 Articles de sport  
 64, St-Georges  
 Tél.: 845-3094

752-9783 **RENAULT** 752-9784  
**LEMAY AUTO INC.**  
 324, rue Laurier, VICTORIAVILLE C-32793

**Chronique municipale**

**RICHMOND (JB)** — Trois représentants du comité protecteur des 42 garçons scouts, MM. Paul Desmarais, Raymond Lafrance, et Paul Délay ont fait la demande de continuer leurs réunions à la salle de l'ancienne hôtel de ville. La réponse est restée en suspens jusqu'à l'inspection de la bâtisse.

Le conseil a accepté la demande de permis de chauffeur de taxi faite par Mr. Bernard Bourbeau.

Une demande faite par M. Gilles Gendron en vue de déverser les vidanges du CN dans le dépotoir de la ville moyennant un dédommagement de \$25 par mois. Ce lui fut accordé sous réserve de revenir sur cette décision dans les 24 heures. Il fit aussi la demande suivante: voter un montant pour recouvrir le dépotoir de sable. Tous furent en faveur et décideront du montant après étude du projet.

Le bilan pour le comité des loisirs fut présenté comme suit par M. Claude Smith: revenus \$7808.42 dépenses \$7366.72. Le budget sera présenté à la prochaine assemblée. Un octroi de \$2000 leur sera donné par le gouvernement.

La saison pour les employés de l'aréna finira le 10 avril.

Un permis de construction fut accordé à M. Marcel Duchesne ainsi qu'à M. Gabriel Pilon.

Pour que tous les policiers puissent profiter de la belle saison pour leur vacances il fut décidé qu'ils prennent deux semaines à tour de rôle et une semaine plus tard.

Le maire Roger Trudeau et M. Healy, échevin se rendront jeudi le 6, à Cookshire pour assister aux obsèques de M. Chapdelaine. Il faisait partie de l'association des maires.

Il fut proposé et adopté à l'unanimité d'avertir qu'il est interdit d'aller nettoyer les abords de la rivière derrière les maisons de la rue Du Pont.

**Richmond en bref**

Lors de sa dernière assemblée, l'AFEAS choisit les quatre délégués suivantes: Mmes Clémence Roy, Murielle Boisvert, Julia Bégin et Estelle Champagne pour représenter le cercle au congrès inter-cercles qui aura lieu à Windsor mardi le 11 avril de 9 heures à 5 heures.

Ce même soir soit le 11 avril, se tiendra l'assemblée mensuelle de l'AFEAS à la salle Ste-Famille. La principale question sur le tapis sera les derniers préparatifs pour la dégustation vin-fromage qui aura lieu au Club de golf à Melbourne vendredi le 29 avril. Il y aura une grande variété de fromage et plusieurs sortes de vin. Le tout se terminera sur une note joyeuse où une musique si entraînante que tous et chacun voudront participer à toutes les danses.

Il y aura une soirée dansante samedi le 15 avril, à la salle de l'école Notre-Dame, à 8 heures, organisée par la Fabrique de la paroisse Ste-Famille. Les profits seront utilisés pour les oeuvres de cette paroisse.

Dans la ligue de quilles St-Jean-Baptiste féminin, voici les 8 plus hautes moyennes: Lucienne Poirier 110.52, Thérèse McMorine 109.49, Thérèse Létourneau 104.37, Christiane Chagnon 103.50, Florence Sullivan 100.38. Plus haut simple: Yolande Delarmare 151; plus haut triple: Yolande Delarmare 343. Pharmacie Richmond — Bijouterie Poirier 75, Marché Grégoire 17.

**Windsor en bref**

**WINDSOR (JA)** — Etant donné la grève du baseball majeur, il a été possible de remarquer qu'André Rousseau se trouvait à Windsor récemment. Plusieurs personnes ont remarqué que son épouse Francine était très bronzée par le soleil de la Floride. Toutefois, André ne l'était pas beaucoup.

Tous les marchands de la ville de Windsor intéressés à louer d'une publicité au centre Lemay grâce à des panneaux réclames peuvent s'adresser au gérant de l'aréna, M. Armand Juneau. Il reste encore quelques panneaux de disponible. Les marchands devront toutefois faire leurs réservations avant le 15-avril.

Un "bonspiel" à l'intention des amateurs féminins et masculins de curling se déroule présentement au Club House. D'autre part, un autre tournoi à l'intention des hommes seulement aura lieu du 10 au 15 avril.

C'est maintenant officiel, Claude Genest présentera en exclusivité des programmes de lutte au centre Lemay au cours de l'été. En premier il a été possible d'apprendre que le premier programme aura lieu le 23 avril à 8h. 30.

Ce programme de lutte aura lieu exceptionnellement un dimanche soir à cause de la présentation des séries éliminatoires de la Coupe Stanley. On se souvient que l'an dernier, les programmes de lutte du promoteur Claude Genest avaient remporté un vif succès à Windsor.

C'est maintenant officiel, il y aura encore cette année une tournée Musicrama. Elle s'arrêtera à Windsor le 25 juillet, un mardi soir. On se souvient que l'an dernier, cette tournée avait remporté un très grand succès au Centre Lemay. Elle avait été organisée par l'Association du hockey mineur.

C'est la dernière chance pour la population de Windsor de visiter aujourd'hui l'Expo-étudiante des élèves de l'école secondaire Sacré-Coeur. Elle sera ouverte au public entre 9 heures et midi, entre 1h. 30 et 5 heures et entre 7 heures et 10 heures.

Des conférences se tiendront cet avant-midi et cet après-midi. Il y aura des spectacles continus au gymnase entre 1h. 30 et 10 heures en soirée et de plus, les gens peuvent visiter les nombreux kiosques.

Jean-Marie Corriveau est un grand fervent de la pêche. Il a décidé d'entreprendre un voyage de pêche d'ici quelques temps avec des amis et pour la circonstance, il aurait louer un autobus scolaire pour emmener les poissons qui auront été pris.

Dimanche le 9 avril aura lieu l'initiation au premier degré des Chevaliers de Colomb de Windsor. Tous les membres en règle pourront emmener une personne qui sera alors initié. Cette initiation aura lieu à la salle des Chevaliers sur la rue St-Georges.

Le 19 avril prochain, la Cour municipale de Windsor siègera à l'hôtel de ville. Plusieurs causes seront alors entendues en particulier celle de la Discothèque Kaback. On sait que les co-propriétaires Michel Marceau et Rosaire Jolin sont accusés d'avoir passé outre à cinq règlements municipaux.

L'organisation de la Crosse mineure se réjouit du fait qu'il y aura une autre équipe des Aigles cette année. Jean-Paul Labrecque avait le sourire. Il serait maintenant question qu'une ligue de Crosse inter-cités soit formée.

**Les Aigles en santé plus que jamais**

**WINDSOR (JA)** — Les Aigles de Windsor de la ligue de Crosse des Cantons de l'Est sont en plus grande santé que jamais. Le gérant des Aigles, M. Armand Juneau s'est dit très confiant de voir son équipe être très puissante. C'est au cours d'une réunion de tous les joueurs qui s'est tenue à son domicile mercredi soir qu'il s'est rendu compte de l'intérêt des joueurs de doter la ville de Windsor d'une équipe très représentative cette année.

A cette réunion, tous les joueurs étaient présents à l'exception d'André Boutin et de Richard Pellerin qui étudient à Montréal, de Rock St-Laurent, de Claude Messier, de Donald Poudrier et de Roger Warren qui avaient tous d'excellentes raisons de n'être pas présents. Le sympathique gérant des Aigles a mentionné que les joueurs semblaient apprécier beaucoup le calendrier de 24 parties de cette année qui sera beaucoup moins long que la

saison dernière et qui permettra à plusieurs joueurs d'être libérés le dimanche soir. Le calendrier qui comprend 12 parties au centre Lemay et 12 autres à l'extérieur comprendra également des joutes les mardi et jeudi soir.

Les joueurs ont semblé très en faveur de la décision de Paul-Emile Boutin d'être instructeur de l'équipe cette année. Le gérant a déclaré que Paul-Emile était un gars très sérieux qui connaissait le sport et qui saura sûrement faire tout en son possible pour doter les Aigles d'une équipe puissante.

Rappelons que l'équipe des Aigles de Windsor formera les cadres de la ligue de Crosse des Cantons de l'Est avec les équipes de Cowansville et de Magog. Le camp d'entraînement débutera le 17 avril et 25 joueurs auront le loisir de signer des cartes avec l'équipe. La joute d'étoiles aura lieu le 21 mai et la saison régulière débutera le 25 mai. Le gérant Armand Juneau a tenu égale-

ment à souligner le travail de Serge Rousseau qui a travaillé

ferme pour que Windsor soit encore cette année représentée

au sein de la ligue de Crosse des Cantons de l'Est.

**M. Paul-Emile Boutin, instructeur des Aigles**

**WINDSOR (JA)** — Les Aigles de Windsor de la ligue de Crosse des Cantons de l'Est seront dirigés cette année par Paul-Emile Boutin. C'est ce qu'a déclaré hier le gérant de l'équipe M. Armand Juneau. Ce dernier a précisé que l'instructeur de l'année dernière, Pierre-Paul Blouin avait décliné de ne pas se porter à la barre de l'équipe cette année à cause premièrement de cours qu'il veut suivre cette année à l'Université Laval, deuxièmement parce qu'il voulait apporter certaines améliorations à son domicile et également parce qu'il trouvait la distance Québec-Windsor très longue et par conséquent que ces voyages lui occasionnaient beaucoup de fatigue.

En annonçant sa décision au gérant de l'équipe M. Armand Juneau, ce dernier a toutefois suggéré le nom de Paul-Emile Boutin comme instructeur de l'équipe. Rejoint au téléphone, Paul-Emile s'est dit tout d'abord très flatté de la suggestion de son instructeur des deux dernières années mais ce n'est pas sans

nervosité qu'il a parlé de son rôle qu'il aurait à jouer cet été. Il a déclaré de pas s'attendre du tout à cette demande du gérant Juneau car il avait déjà pris la décision de ne pas jouer cette année.

A la question à savoir s'il jouerait tout en dirigeant les destinées de l'équipe, Paul-Emile Boutin a mentionné qu'il n'était pas question pour l'instant qu'il assume deux tâches mais que cette décision serait rendue définitive un peu plus tard au cours du camp d'entraînement de l'équipe qui débutera le 17 avril. "Ce sera une toute nouvelle expérience pour moi" a déclaré le jeune professeur d'éducation physique qui entreprendra sa cinquième saison dans l'organisation des Aigles de Windsor.



Paul-Emile Boutin

**Bromptonville en bref**

**BROMPTONVILLE (MA)** — Le club de motoneiges les Etoiles de Bromptonville invite les membres et leurs amis à "Beer Party" ce soir au club Jet sur la route qui mène de Windsor à Bromptonville.

Les jeunes de Bromptonville sont invités à une soirée de danse à la salle du collège samedi soir.

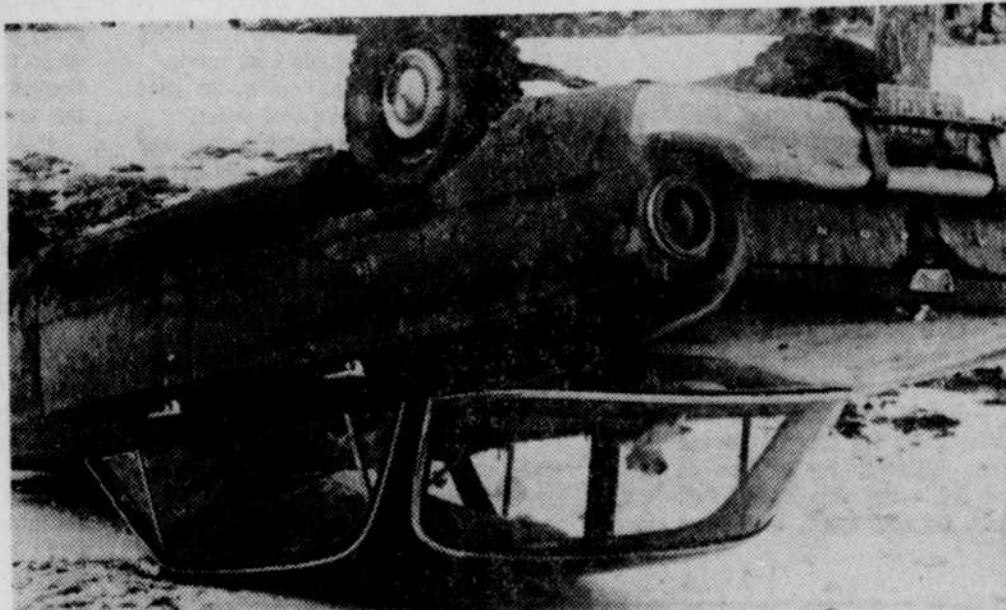
**Démolition**



Voici ce qui reste de la bâtisse, appartenant à Mme Maria Loisel, après que les démolisseurs eurent fait tomber, sous leurs pics, les murs calcinés, restés debout depuis qu'elle fut ravagée par un violent incendie. Malgré que la population déplore le vide causé par cette perte, cela aurait pu se changer en conflagration vu la proximité de la bâtisse de Mme Labrosse et autres voisins. Les sinistrés sont remis de leurs vives émotions. Tous ont trouvé un logement et comme la campagne aux sinistrés a été une réussite complète chacun a reçu le nécessaire et il ne leur reste qu'à oublier cet horrible cauchemar.

(Photo J. Bégin, Richmond)

**Situation inconfortable**



Une automobile a capoté hier après-midi à l'intersection des routes 5 et 22 entre Lennoxville et Huntingville. Fort heureusement, le conducteur n'a pas été blessé et les dommages matériels de la voiture sont peu importants, comparativement à ce qu'ils auraient pu être.

**Ouverture officielle de la semaine étudiante au collège d'Alzon**

**BURY (GP)** — L'ouverture officielle de la semaine étudiante avait lieu hier au collège d'Alzon de Bury.

La semaine a débuté par la traditionnelle coupe du ruban qui a été faite par l'un des élèves du collège.

M. Paul-Yvan Poulin, directeur du collège a demandé aux équipes de professeurs et aux parents de se faire jeune et de vivre ce que nous n'avons pu vivre jadis. Il félicita les équipes qui ont fait du si beau travail en vue d'organiser cette semaine étudiante, si bien

organisée avec un esprit de travail et d'initiative.

Plusieurs kiosques ont été montés avec goût et précision sur divers sujets tels que: La drogue, où les jeunes pouvaient s'instruire sur les méfaits de cette dernière au moyen de diapositives, on y trouve également un kiosque sur les arts, la chasse et la pêche, sur la science et plusieurs autres aussi intéressants et instructifs les uns que les autres. Des pièces seront jouées au cours de la semaine et un groupe s'intéresse au chant et à la musi-

que, afin de rendre intéressant le passage des visiteurs. Les élèves de la huitième et neuvième années avec l'aide de professeurs ont donné plusieurs heures de travail à la confection de ces kiosques, dont certains sont des bijoux.

Les parents de ces élèves pourront constater en visitant cette exposition, que les enfants ne manquent pas d'imagination, et qu'ils méritent qu'on leur porte attention. Une visite de votre part est sollicitée.



Voici l'un des kiosques présenté aux parents et aux étudiants en marge de la semaine étudiante présentée au Collège d'Alzon, de Bury. Cette scène est intitulée: "L'Oeuf de Pâques". Les étudiants présenteront cette pièce jusqu'à lundi midi.

(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

**Le maire Girard tente en vain d'obtenir une résolution des échevins de Rock Island**

**ROCK ISLAND (MD)** — Le maire de Rock Island, M. Edouard Girard a tenté sans succès d'obtenir des échevins de cet endroit une résolution concernant le conflit de police. Ce dernier a souligné lors de la dernière assemblée de la ville de Rock Island qu'il serait bon d'inclure dans les minutes une résolution mentionnant que la part de la municipalité de Stanstead dans l'actif au sein du département de la police retournerait à Stanstead en cas de dissolution.

Il semble que cette histoire aura son dénouement vendredi soir lors de l'assemblée conjointe. L'on se souvient que dans les revendications de la municipalité de Stanstead il y avait cette question.

En effet, les autorités de Stanstead aimeraient avoir une clause ou un contrat par écrit disant qu'en cas de séparation ils obtiendraient une valeur de rachat sur les actifs du département de police, proportionnellement au montant payé. Stanstead a payé depuis quelques années 46%

alors qu'elle en payait 50 au début du mariage des deux municipalités au niveau de la police.

L'entente entre les deux municipalités est devenue précaire depuis lundi soir dernier alors que la majorité des échevins de Stanstead votaient de ne pas remettre aux autorités de Rock Island la somme due pour le service de la police de mars 1972. C'est la ville de Rock Island qui administre les finances et elle soumet à chaque mois aux autorités de Stanstead un compte détaillé des dépenses de la police.

**Une automobile fauche un parcomètre à Magog**

M. Walter James McKenna, du 161 rue des Pins à Magog, a heurté un poteau de parcomètre dans le Parc des Braves, sur la rue Principale à Magog. L'accident, survenu à 1h.45 hier matin, a causé pour

environ \$800 de dommages à l'auto de M. McKenna et environ \$115 au parcomètre, les constatons d'usages ont été faites par l'agent Bertrand Crevier.

**Des déclarations qui déclenchent une vague d'ironie...**

**LAC-MEGANTIC (GD)** — Les déclarations faites tout récemment par M. Henry Latulippe, député de Compton à la Chambre des communes, à propos de l'accueil réservé par les autorités fédérales aux projets soumis par des organismes à caractère public et privé du comté dans le cadre du programme gouvernemental d'encouragement aux initiatives locales ont eu pour effet de déclencher sinon l'ire du moins l'ironie de certains opposants.

On se rappelle que, mercredi, ce journal publiait une opinion libre d'un résident de Scotstown qui reprochait à M. Latulippe son ignorance des critères adoptés par l'administration fédérale dans l'acceptation des projets soumis et le caractère pour le moins farfelu des réformes qu'il préconisait pour améliorer la position concurrentielle de certaines entreprises manufacturières de la région.

L'Association libérale fédérale de Compton, M. Jean-Guy Landry, qui conseille à M. Latulippe de consulter une carte géographique du comté de Compton pour constater de visu que les localités de Courcelles, de St-Evariste et de La Guadeloupe ne font pas partie du territoire de Compton mais qu'elles appartiennent à la circonscription électorale fédérale de Frontenac. On se rappelle que, dans liste des projets agréés par l'administration fédérale sous l'empire du programme

d'encouragement aux initiatives locales, M. Latulippe, on ignore pour quelle raison, avait englobé les projets de ces trois municipalités qui, soit dit en passant, impliquaient les plus hauts montants votés pour la région.

Et M. Landry de déclarer: "Avant de s'attribuer la gloire des réalisations qui ne se situent même pas sur le territoire du comté qu'il représente, M. Latulippe devrait s'occuper d'apporter remèdes

aux problèmes en apparence insolubles que doivent affronter des municipalités telles que Scotstown, au lieu de préconiser la solution naïve de la renonciation du travailleur à son salaire. M. Latulippe a sûrement mieux à faire qu'à escroquer ses supporters lors des réunions auxquelles il participe, pourquoi, alors, tend-il le chapeau, à la manière des mendiants pour financer ses campagnes électorales. Il pourrait faire tellement meilleur usage de ses énergies en s'oc-

cupant activement d'appuyer des initiatives valables, le projet PREMUNI par exemple. Et puis, à la partie de sucre annuelle à laquelle il convie ses partisans, il pourrait, au lieu de discourir interminablement sur les théories nébuleuses du Crédit Social, se faire le porte-parole de projets qui reposent sur du concret, ceux d'ESTRAE, entre autres."

On ignore si M. Latulippe adoptera l'ordre du jour que lui propose M. Landry.

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT ou LA MAISON QUE VOUS RECHERCHÉZ dans les annonces classées de LA TRIBUNE

LAITRIE FAIRVIEW INC. PRODUITS DE LA FERME A VOTRE PORTE  
Livraison tous les jours 562-7266  
C. 6118

Le propriétaire exige \$55,000

## Offre finale de \$36,000 faite par la cité pour le hangar de l'aéroport

SHERBROOKE — Le conseil municipal a présenté une offre finale de \$36,000 aux propriétaires du hangar situé à l'aéroport municipal. La firme Sherolgan, propriétaire, exigeait un montant de \$55,000.

Depuis quelques mois, la cité a entrepris des démarches en vue de coordonner les efforts à l'aéroport municipal, le long de la route 1, à proximité d'East Angus. La cité veut ainsi assurer le contrôle de l'emplacement afin d'offrir aux usagers de l'aéroport municipal les services auxquels ils ont droit.

L'achat du hangar à la piste municipale d'aviation s'inscrit dans cette conception et vise à assurer un service d'entretien mécanique et un service d'approvisionnement en essence adéquat à la fréquentation de l'aéroport.

Ces démarches entreprises par la cité avaient été fortement recommandées par les trois études qui ont été rendues publiques il y a quelques mois en vue de rentabiliser les services à l'aéroport municipal.

### Recommandation du contrôleur

Les édiles municipaux devaient trancher la question à savoir s'il

était plus sage d'acheter le hangar actuellement sur place, ou de construire une nouvelle installation.

Les besoins de la cité en ce domaine sont pour un hangar de 4,000 pieds carrés. Une construction aux frais de la cité, au coût de \$9 le pied carré, représenterait une somme totale de \$36,000.

L'actuel hangar offre une surface de 7,900 pieds carrés, soit près du double. Les propriétaires exigeaient un montant de \$55,000, considérant que le coût de construction et d'installation représentaient un montant supérieur à l'offre de vente, l'évaluation de la cité s'établissait à \$53,400, valeur dépréciée selon les évaluateurs, et comte tenu également des efforts déployés par les propriétaires pour assurer un abri convenable à l'aéroport.

La cité affirme être disposée à payer selon ses besoins quitte à investir un montant substantiel pour des améliorations diverses.

Advenant un refus de l'offre par les propriétaires de la bâtisse, la cité s'est montrée prête à construire un nouvel immeuble répondant à ses propres besoins et convenant à son budget.

## Restrictions apportées au stationnement dans certaines rues principales de la cité

SHERBROOKE — Il faudra trois ou quatre semaines aux employés municipaux pour effectuer les modifications nécessaires pour empêcher le stationnement le long de certaines artères principales de Sherbrooke.

Suite à une recommandation du comité ad hoc pour l'étude du rapport PETRUS, les autorités municipales ont autorisé certaines restrictions au stationnement dans les rues de la cité.

Les interdictions de stationner frapperont:

—La rue King Est, des deux côtés, entre les rues St-François et Bowen;

—La rue King ouest, au centre de la chaussée, entre les rues Brooks et Gordon, à l'arrière du cénotaphe;

—Sur la rue Belvédère, des deux côtés, entre les rues Minto et King ouest. L'interdit est en face du côté Est de la rue depuis déjà quelques mois. Du côté ouest, la mesure entre-

ra en application dès que le poteau soutenant des fils électriques et placé près de l'intersection Belvédère et Terrasse CPR pourra être déplacé;

—La rue Galt ouest, entre les rues Olivier et Alexandre, du côté nord;

—La rue Dufferin, entre les rues Court et Frontenac, du côté ouest;

—L'interdiction King-Wellington, sur une distance de 150 pieds du côté Est de la rue Wellington Sud;

—L'interdiction Frontenac-Marquette-Dufferin sur une distance de 150

pieds, de Frontenac à Marquette, du côté Sud et du côté Ouest de la rue Marquette.

### Marchands vs circulation

La proposition du comité n'a pas été sans susciter certaines altercations entre les échevins, certains voulant assurer une plus grande sécurité aux mar-

chands touchés par ces transformations.

L'échevin Carl Camirand s'opposait à l'interdiction de stationner rue Belvédère, prétextant que les marchands de ce secteur avaient déjà souffert du stationnement prohibé mis en vigueur l'automne dernier du côté Est de la rue.

Il s'est également objecté à cette mesure, affirmant que l'interdiction de stationner du côté Ouest de la rue Belvédère ne permet pas la circulation à deux voies. Un poteau près de l'intersection Belvédère et de la Terrasse CPR provoquant un engorgement.

En réponse à ces objections, les échevins ont allégué que les rues avaient été conçues pour la circulation automobile et non pour le stationnement, et qu'un aire de stationnement avait été érigé sur la Terrasse CPR. De plus, l'échevin Roméo Bergeron a accepté de retarder l'exécution de cet interdit jusqu'à ce que le poteau soit relogé.

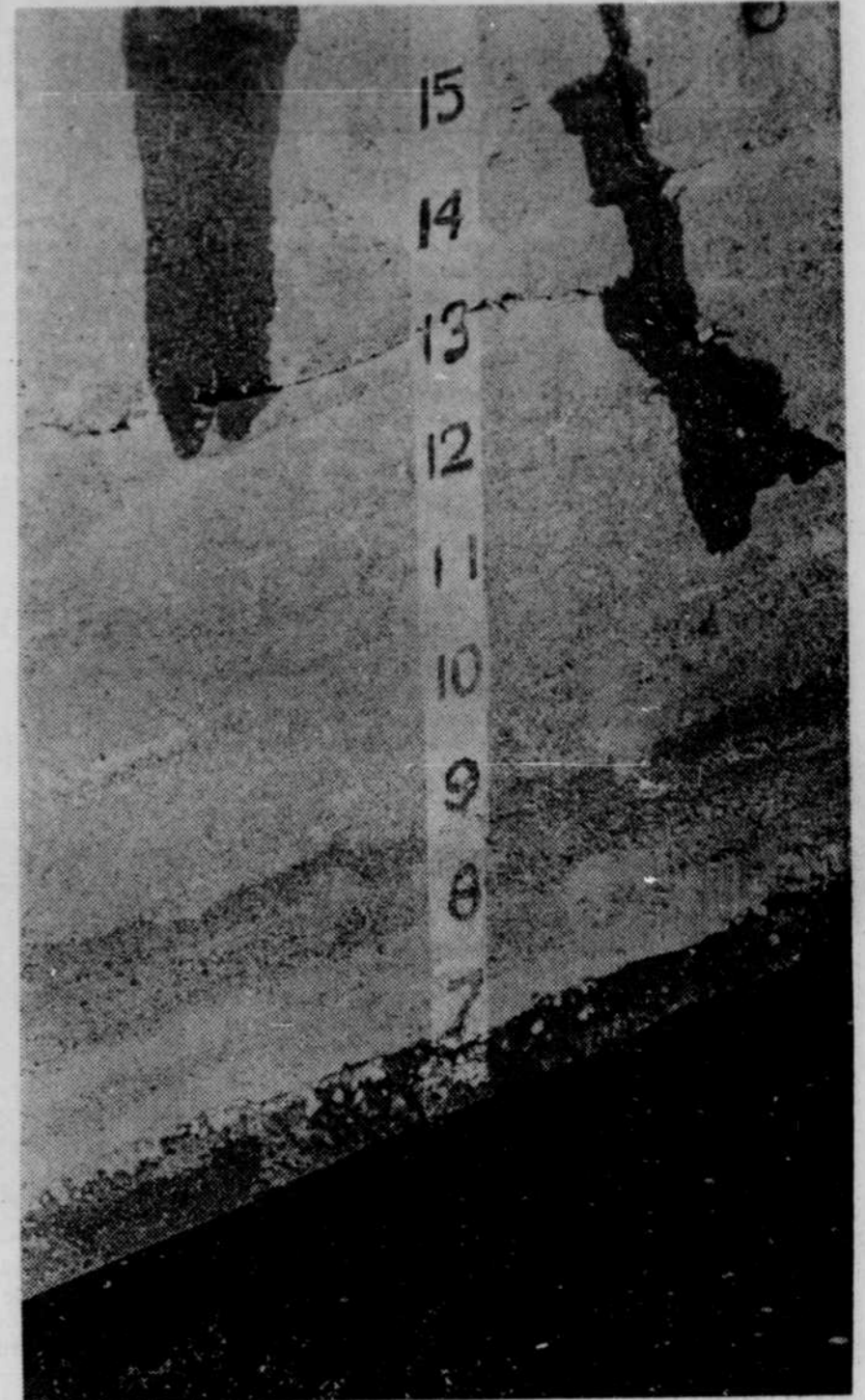
Pour sa part, l'échevin Gérard Déziel s'est objecté à l'application du règlement rue King Est, entre les rues Bowen et King, précisant que dans les projets de rénovation urbaine, un nou-

veau réseau de circulation sera implanté. L'échevin Bergeron a répondu que la rénovation pourrait être terminée dans deux ans et que d'ici là il fallait débloquer le secteur.

Par ailleurs, le comité a préféré ramener un sujet pour étude plus approfondie. Il s'agit d'un règlement interdisant le stationnement sur une distance de 50 pieds, à toutes les intersections, pour les artères King, Galt, Wellington, Grandes-Fourches, Alexandre, Belvédère et Marquette.

Le rapport PETRUS a été présenté aux autorités municipales au cours de l'été dernier. Une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke avait pour tâche d'étudier les problèmes de circulation et de stationnement à Sherbrooke et de proposer certaines solutions.

Vue l'étendue du rapport et ses vastes implications, le conseil municipal avait décidé de former un comité ad hoc composé de fonctionnaires et de citoyens concernés pour proposer, par étapes, les modifications nécessaires pour assurer aux citoyens sherbrookois une circulation plus facile et un stationnement adéquat.



### Situation normale

A mesure que s'écoulent les jours, les dangers d'inondation dans les parties les plus basses des rives de la rivière St-François, à Sherbrooke, semblent se minimiser et tout laisserait prévoir que la fonte graduelle des neiges évitera aux riverains les déboires des inondations presque annuelles enregistrées dans ces secteurs.

(Photo La Tribune, par Royal Roy)

### Suggestion de PETRUS

## Stationnement réservé exclusivement au personnel d'entreprises du secteur pour laisser de la place aux clients

SHERBROOKE — Pour offrir aux clients des commerces du centre ville des places de station-

nement supplémentaires, le comité ad hoc formé pour analyser le rapport PETRUS a suggéré aux édiles d'ouvrir un stationnement exclusivement réservé aux employés des entreprises du secteur.

Le stationnement, selon la proposition acceptée par les édiles municipaux, longerait la rue Des Grandes-Fourches Nord, et les usagers devraient nécessairement être munis d'un permis de stationnement spécial.

Le comité propose que cette solution soit mise en vigueur pour une période de six mois, permettant de dégager les stationnements étagés Webster et Wellington sud, de même que le parc La Grenouillère.

Le contrôle du stationnement devrait être assuré par un gardien, qui établira des statistiques d'utilisation pendant la période d'essai.

On précise également dans la recommandation acceptée par le conseil, que le terrain de stationnement soit pavé dès maintenant pour assurer la propreté et faciliter la démarcation des espaces de stationnement.

## Chronique municipale

SHERBROOKE — Les autorités municipales ont ouvert le poste de directeur-promoteur du tourisme à Sherbrooke. Lors de l'acceptation du projet de Centre d'accueil au Parc Jacques-Cartier, les responsables de la commission de tourisme avaient proposé une nouvelle définition de la tâche de directeur du tourisme à Sherbrooke et convenaient de l'engagement d'un spécialiste. L'actuel directeur du bureau du tourisme pourra, s'il le désire, postuler la fonction.

Une proposition du comité de révision des règlements municipaux de construction sera ramenée à la table du conseil lors de la prochaine assemblée. On demandait de ne plus autoriser le déménagement des maisons, compte tenu du peu d'avantages que présentait une telle entreprise et des nombreux problèmes qu'elle présente.

On a encore parlé de bottines au conseil municipal lors de la dernière réunion. Certaines informations dispensées lors de la réunion du 20 mars s'étant avérées non exactes, les édiles ont résolu d'étudier la question en comité plénier et d'entendre également certaines recommandations formulées par les policiers.

Un bon nombre d'étudiants seront engagés par la cité au cours de l'été. Les services de l'évaluation municipale, de l'hydro, de l'urbanisme et d'arpentage en requerront le plus grand nombre. Ces engagements se poursuivront régulièrement depuis un certain nombre d'années.

Le conseiller Roméo Bergeron a été nommé maire suppléant pour les quatre prochains mois: avril, mai, juin et juillet. La loi des cités et villes ayant été amendée au cours des derniers mois, le terme du maire suppléant occupe maintenant quatre mois au lieu de trois.

Une demande des Entreprises sportives Trans-Canada a été référée au gérant du Palais des sports, celui-ci possédant les responsabilités d'établir un horaire de location pour les lieux. Une demande de permis de promoteur à M. Michel Nardella, de la même firme a été référée à la Commission athlétique.

Trois résolutions ont été battues au conseil de ville avant que les conseillers s'entendent pour la commandite d'une page publicitaire dans le programme souvenir des Pirates de Sherbrooke. On désirait remettre la question jusqu'à ce que le conseil soit informé du montant déjà versé au club de hockey les Castors, mais le conseil a résolu de trancher la question dès maintenant. La demande se montant à \$250, une proposition de statu quo a été rejetée. Une proposition pour réduire l'espace acheté d'une page à une demi-page a été renversée. Les conseillers ont été d'accord pour que le montant versé soit identique au montant déjà consenti aux hockeyeurs, sans que le trésorier de la cité puisse fournir les chiffres à ce sujet.

Au cours du débat sur la construction des patinoires couvertes dans les quartiers de la ville, les échevins se sont enquis du sort d'un projet présenté dans le cadre du programme d'initiatives locales du gouvernement fédéral. Selon les renseignements fournis par les fonctionnaires de la cité, le projet, tout en respectant les normes d'éligibilité, aurait été refusé faute de fonds. Si le projet avait été accepté, le coût de la main-d'œuvre pour la construction des arènes de quartier aurait été défrayé en partie par cette subvention. Le conseiller O'Bready n'a pas manqué de souligner que le gouvernement avait préféré construire des pistes de motoluges...



Un accident impliquant une motocyclette, le deuxième à survenir à Sherbrooke, en deux jours s'est produit hier à l'intersection des rues King Ouest et Bryant. Sur cette photo, le conducteur de la moto et son passager se relèvent après l'accident.

(Photo La Tribune)

## Un deuxième accident de motocyclette en 2 jours

SHERBROOKE — Un accident s'est produit à 11h.45 au coin des rues King ouest et Bryant alors qu'une motocyclette montée par deux jeunes hommes a frappé de côté une automobile.

L'accident s'est produit lorsqu'un camionneur de la compagnie Kingsway a stoppé son véhicule pour livrer passage à une automobile conduite par une dame qui arrivait de la rue Bryant pour se diriger vers le centre-ville par King; c'est à ce moment que le conducteur de la motocyclette qui suivait le camion de la compagnie Kingsway,

ne voyant pas la raison d'un tel arrêt, a décidé de doubler le camion, donnant ainsi directement dans le côté droit de la voiture qui allait s'engager sur la rue King. Sous le choc, l'un des deux motards a été projeté à six pieds dans les airs pour retomber sur le capot de la voiture, pendant que l'autre occupant de la motocyclette roulait sous la moto.

Le nom des personnes impliquées dans l'accident n'a pas été divulgué. Un seul des deux motards aurait été blessé.

Me Georges Labrecque  
AVOCAT

117 nord, rue Wellington  
Sherbrooke  
TEL: 563-1771

Heures de bureau: de 9h. a.m. à midi — 1h. 30 à 5h. p.m. — 7h.30 p.m. à 8h.30 p.m.

### ENTRAIDE COLOMBIENNE NOTRE-DAME DE SHERBROOKE

Tous les membres sont convoqués à une

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui aura lieu DIMANCHE, 9 AVRIL 1972

(à 14 heures)

A L'AUBERGE DES PINS

Rue Park, Deauville.

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT ou LA MAISON QUE VOUS RECHERCHÉZ dans les annonces classées de LA TRIBUNE

Notre Jour CHANCEUX... pourquoi pas aujourd'hui? Vous pouvez être gagnant en consultant nos pages D'ANNONCES CLASSEES

Chronique municipale

**LAC-MEGANTIC (GD)** — La ville de Lac-Mégantic a accepté de vendre à la firme Canadelle Ltée un terrain d'une superficie de 20,475 pieds carrés adjacents à l'usine que cette entreprise spécialisée dans la confection de vêtements de base féminins possède, rue Lemieux. Ce terrain qui coûtera \$3,071.25 à son acheteur éventuel devra toutefois servir à des fins exclusivement industrielles.

Les autorités municipales ont octroyé une subvention au montant de \$50 aux deux équipes locales qui ont représenté l'Estrée aux championnats provinciaux mineurs de ballon sur glace qui étaient disputés en fin de semaine dernière à Chicoutimi.

La Régie des Transports du Québec a informé la ville de Lac-Mégantic qu'elle avait émis une ordonnance ratifiant les hausses de tarifs réclamées par les propriétaires locaux de voitures-taxi.

Conformément au vœu exprimé par les autorités municipales, Bell Canada installera un poteau supportant, un câble aérien en face d'un immeuble à logements multiples de la rue Laval. Bell Canada avait précédemment exprimé le désir d'enfouir un câble souterrain à cet endroit.

Le bail de location de l'immeuble de la rue Villeneuve, connu sous le nom d'École d'Enseignement Professionnel, intervenu il y a deux ans entre la Commission scolaire régionale de l'Estrée et la ville de Lac-Mégantic prendra fin le 30 juin. La Commission scolaire régionale de l'Estrée a toutefois manifesté le désir d'obtenir que les locaux qu'elle loue puissent être disponibles quelques mois encore après l'expiration du bail. Une rencontre réunira prochainement les représentants de la ville et ceux de la Commission scolaire régionale de l'Estrée la principale question à l'ordre du jour de cette rencontre sera la prolongation de cette entente.

La ville de Lac-Mégantic proclamera la semaine du 26 juin au deux juillet Semaine du Canada. Un organisme, d'envergure nationale se propose, pendant cette semaine, de promouvoir l'unité canadienne.

Le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est tiendra le 10 avril un colloque d'information au Centre de loisirs Mgr Bonin et les membres du conseil de ville ont été invités à participer à ce colloque.

Les autorités municipales se sont entendues sur le principe de la nécessité d'ouvrir une rue qui desservirait l'usine de la firme Salaison Idéale Ltée. Une décision pratique ne sera toutefois prise que lorsqu'une étude détaillée de ce projet aura été soumise par les ingénieurs à l'emploi de la ville.

Le conseil de ville n'a formulé aucune opposition à un projet de lotissement soumis par M. Jacques Lebrun, arpenteur-géomètre, au nom de M. Prosper Bouchard, non plus qu'à un autre projet de même nature soumis par M. Jean-Marc Nadeau, arpenteur-géomètre, au nom de la succession Alphonse Audeau.

A la requête de M. Gérard Fortin, président du club Optimiste local, la semaine du 30 avril au six mai sera proclamée Semaine du Nettoyage.

Des estimés du coût du raccordement du réseau d'aqueduc qui dessert la rue Cousineau au prolongement de la rue Bonin seront demandés aux ingénieurs à l'emploi de la ville, à la suite d'une demande en ce sens formulée par M. Germain Fortier.

Le conseil de ville a accédé en principe à une demande de M. Prosper Bouchard, lequel réclame que la rue Leclerc soit prolongée sur une certaine longueur, étant donné que les réseaux d'aqueduc et d'égouts y sont en place depuis plusieurs années.

East Angus en bref

**EAST ANGUS (GP)** — La ville de Cookshire déplore le décès de son maire, M. Donat Chapdelaine. Le défunt était âgé de 58 ans et était maire de Cookshire depuis 1967.

La clinique de boxe qui consiste pour les dix semaines à des exercices physiques, tels que courses, sauts à la corde etc... débutera le 10 avril, pour une durée de dix semaines. Ceux qui le désireront, pourront mettre les gants. Cette clinique est gratuite et les responsables sont: MM. Gaëtan Lagueux, Roger Coriveau, Paul Bibeau et Réal Charland.

Le détective Yvan Courtemanche qui a fait une enquête pour la ville d'East Angus a constaté qu'il y avait plusieurs objets appartenant à la ville, qui étaient éparpillés ici et là. Pour éviter des frais d'enquêtes, on demande à tous ceux qui auraient en leur possession des outils et matériaux de tous genres appartenant à la ville, de bien vouloir en faire rapport dans les six jours, au secrétaire-trésorier de la ville, M. Michel Roy, sinon, la ville devra procéder à d'autres perquisitions.

Concernant les activités du Club de motoneiges d'East Angus, il y aura vendredi le 7 avril, à 8 heures l'assemblée annuelle avec l'élection d'un nouvel exécutif du conseil d'administration. Dimanche, le 8 avril à deux heures de l'après-midi, ce sera la partie de sucre annuelle suivie du couronnement de la reine du Club. Le tout sera suivi d'une grande danse avec l'orchestre de Ralph Rossi. Vendredi le 14 avril, il y aura projection de films sur la motoneige la chasse et la pêche, pour les membres et leurs amis et le 29, il y aura une danse à neuf heures. Invitation aux membres et à leurs amis.

Samedi le 8 mars, il y aura à la salle de la Légion, le souper annuel qui sera servi à 6.30 heures: invitation à tous.

Dans le domaine des quilles, Georges Reid conserve toujours la première place avec 183.7 de moyenne, tandis que Jacques Paré s'est rapproché d'un point avec une moyenne de 179.6. En troisième position, Jean-Guy Moore vient avec 177.4, il est suivi de A. Descoteaux, avec une moyenne de 174.4. Eugène Clark suit avec 173 de moyenne, Lorne Bishop, 172.7, Réal St-Pierre 172.2 et W. Ramsey 172.1. Les vedettes de la semaine ont été Philippe Cloutier avec un simple de 226 et Jacques Paré, avec un triple de 576. L'équipe de B. Cloutier est passé de la deuxième à la première place avec 32 points et celles de W. Ramsey, de la troisième à la deuxième place avec 29 points suivie de Jacques Paré, 29 points et Eugène Clark 27 points, G. Reid 22 points est au cinquième rang et celle de Jean-Guy Moore, au sixième rang.

Un rapport de trois analyses d'eau de la ville d'East Angus indique que l'eau de la ville est potable.

Le collège d'Alzon, de Bury, a ouvert sa semaine étudiante de l'année hier matin à neuf heures a.m. avec une exposition comprenant 30 kiosques et représentant tous les domaines des sciences pures et humaines.

M. Roger Couture vient d'être nommé Directeur à la Caisse populaire d'East Angus, ainsi que M. Bernard Palmer, ce dernier succède à M. J.-B. Bouchard.

Des déclarations qui déclenchent une vague d'ironie...

**LAC-MEGANTIC (GD)** — Les déclarations faites tout récemment par M. Henry Latulippe, député de Compton à la Chambre des communes, à propos de l'accueil réservé par les autorités fédérales aux projets soumis par des organismes à caractère public et privé du comté dans le cadre du programme gouvernemental d'encouragement aux initiatives locales ont eu pour effet de déclencher sinon l'ire du moins l'ironie de certains opposants. On se rappelle que, mercredi, ce journal publiait une opinion libre d'un résident de Scotstown qui reprochait à M. Latulippe son ignorance des critères adoptés par l'administration fédérale dans l'acceptation des projets soumis et le caractère pour le moins farfelu des réformes qu'il préconisait pour améliorer la position concurrentielle de certaines entreprises manufacturières de la région.

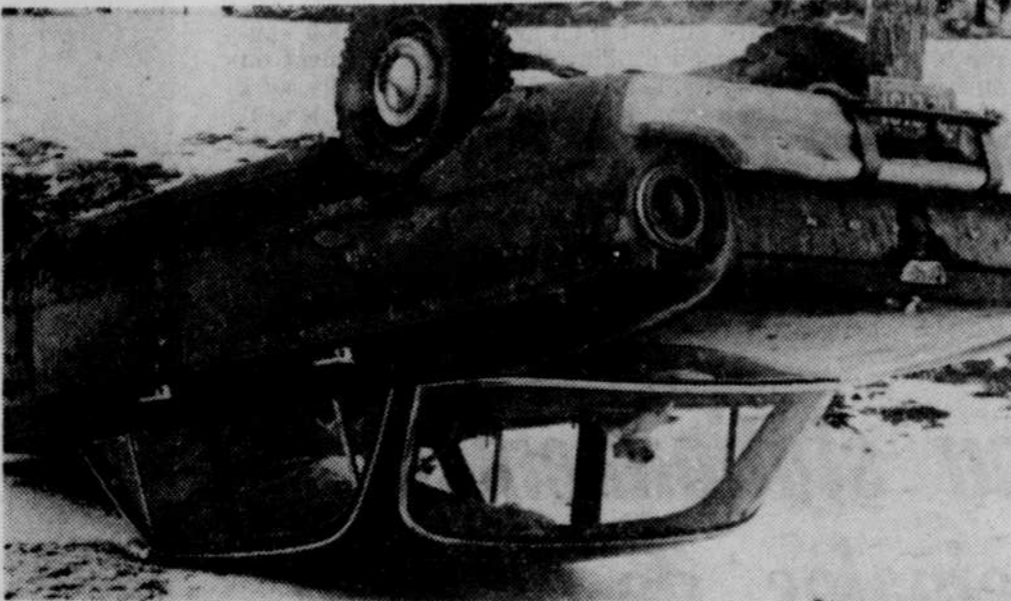
A cette contre-attaque vient s'ajouter le feu roulant des batteries du président de

l'Association libérale fédérale de Compton, M. Jean-Guy Landry, qui conseille à M. Latulippe de consulter une carte géographique du comté de Compton pour constater de visu que les localités de Courcelles, de St-Evariste et de La Guadeloupe ne font pas partie du territoire de Compton mais qu'elles appartiennent à la circonscription électorale fédérale de Frontenac. On se rappelle que, dans liste des projets agréés par l'administration fédérale sous l'empire du programme

d'encouragement aux initiatives locales, M. Latulippe on ignore pour quelle raison, avait englobé les projets de ces trois municipalités qui, soit dit en passant, impliquaient les plus hauts montants votés pour la région. Et M. Landry de déclarer: "Avant de s'attribuer la gloire des réalisations qui ne se situent même pas sur le territoire du comté qu'il représente, M. Latulippe devrait s'occuper d'apporter remèdes aux problèmes en apparence insolubles que doivent affronter des municipalités telles que Scotstown, au lieu de préconiser la solution naïve de la renonciation du travailleur à son salaire. M. Latulippe a sûrement mieux à faire qu'à escroquer ses supporters lors des réunions auxquelles il participe: pourquoi, alors, tend-il le chapeau, à la manière des mendiants pour financer ses campagnes électorales. Il pourrait faire tellement meilleur usage de ses énergies en s'occupant activement d'appuyer des initiatives valables, le projet PREMUNI par exemple. Et puis, à la partie de sucre annuelle à laquelle il convie ses partisans, il pourrait, au lieu de discourir interminablement sur les théories nébuleuses du Crédit Social, se faire le porte-parole de projets qui reposent sur du concret, ceux d'ES-

TRAÉ, entre autres" adoptera l'ordre du jour que On ignore si M. Latulippe lui propose M. Landry.

Situation inconfortable

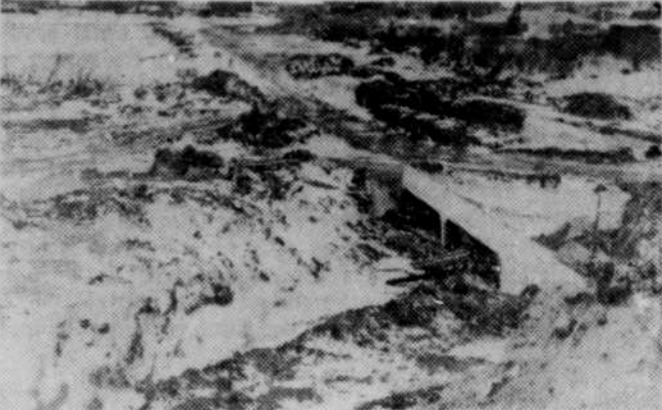


Une automobile a capoté hier après-midi à l'intersection des routes 5 et 22 entre Lennoxville et Huntingville. Fort heureusement, le conducteur n'a pas été blessé et les dommages matériels de la voiture sont peu importants, comparativement à ce qu'ils auraient pu être.

Une automobile fauche un parcomètre à Magog

M. Walter James McKenna, du 161 rue des Pins à Magog, a heurté un poteau de parcomètre dans le Parc des Braves, sur la rue Principale à Magog. L'accident, survenu à 1h45 hier matin, a causé pour environ \$800 de dommages à l'auto de M. McKenna et environ \$115 au parcomètre, les constatations d'usages ont été faites par l'agent Bertrand Crevier.

On voit ici une vue d'ensemble des travaux qui sont présentement en cours dans le parc industriel de Magog. Ces travaux, entrepris dans le cadre des Initiatives locales, coûteront un montant de \$15,700 en salaire et \$2,669 pour divers matériaux. Le tout se déroule en même temps que divers autres travaux d'élargissement de rues dans les limites de la cité de Magog. (Photo La Tribune, par Fernand Boisvert)



Travaux

Rapport de mars

Police et feu à East Angus

**EAST ANGUS, (GP)** — Au cours du mois de mars les activités du département de police ont été nombreuses et le chef du département nous a confié que 150 appels ont été logés au poste, deux arrestations ont été effectuées, que les policiers se sont rendus sur les lieux de onze accidents de la circulation qui ont causé des dommages matériels assez considérables, 18 avis pour infraction au stationnement ont été remis aux automobilistes. Délit de fuite, 1 délit de fuite éclairci, 1 escorte de toutes sortes, 11 enquêtes ont été effectuées et une lettre recommandée a été envoyée, tandis que 14 plaintes générales ont été logées au poste. Les agents de la Sécurité municipale ont trouvé 5 portes débarrées la nuit et ont accordé 7 protections pour la nuit à des individus pour leur sécurité. 2 personnes ont été blessées dans des accidents de la circulation. 12 services d'ordre, 3 surveillances spéciales, 17 vérifications de toutes sortes ont été effectuées au cours de mars. Vols par effractions, 4, un vol d'automobile a été éclairci ainsi qu'un vol de bois qui avait été fait en février.

**Incendie**  
Dans le domaine des incendies, le département des incendies a reçu 2 appels dont un pour un feu d'huile et un par téléphone. Un extincteur a été rechargé soda et acide et un a été rechargé avec poudre sèche et nitro.

Ouverture officielle de la semaine étudiante au collège d'Alzon

**BURY, (GP)** — L'ouverture officielle de la semaine étudiante avait lieu hier au collège d'Alzon de Bury. La semaine a débuté par la traditionnelle coupe du ruban qui a été faite par l'un des élèves du collège. M. Paul-Yvan Poulin, directeur du collège a demandé aux équipes de professeurs et aux parents de se faire jeune et de vivre ce que nous n'avons pu vivre jadis. Il félicita les équipes qui ont fait du si beau travail en vue d'organiser cette semaine étudiante, si bien organisée avec un esprit de travail et d'initiative. Plusieurs kiosques ont été montés avec zèle et précision sur divers sujets tels que: La drogue, où les jeunes pouvaient s'instruire sur les méfaits de cette dernière au moyen de diapositives, on y trouve également un kiosque sur les arts, la chasse et la pêche, sur la science et plusieurs autres aussi intéressants et instructifs les uns que les autres. Des pièces seront jouées au cours de la semaine et un groupe s'intéresse au chant et à la musi-

que, afin de rendre intéressant le passage des visiteurs. Les élèves de la huitième et neuvième années avec l'aide de professeurs ont donné plusieurs heures de travail à la confection de ces kiosques, dont certains sont des bijoux. Les parents de ces élèves pourront constater en visitant cette exposition, que les enfants ne manquent pas d'imagination, et qu'ils méritent qu'on leur porte attention. Une visite de votre part est sollicitée.



Voici l'un des kiosques présenté aux parents et aux étudiants en marge de la semaine étudiante présentée au Collège d'Alzon, de Bury. Cette scène est intitulée: "L'Oeuf de Pâques". Les étudiants présenteront cette pièce jusqu'à lundi midi. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Spectacle à Cookshire

**COOKSHIRE, (GP)** — Le bureau régional du ministère des Affaires culturelles et le Centre culturel de Cookshire présenteront dimanche le 9 avril, un spectacle choral, avec le "Choeur Héritage", de Sherbrooke.

Le ministère des Affaires culturelles, par son bureau régional présentait ensuite ce même spectacle à Stanstead et Windsor, en collaboration avec les comités culturels locaux; c'est maintenant à Cookshire d'en bénéficier.

Cette jeune chorale, qui se compose de 60 choristes et de cinq musiciens, a été formée l'automne dernier par M. Marc Bernier; elle offrira à la fin de février son tout premier spectacle, à l'Université de Sherbrooke.

Le programme de la soirée se composera en majeure partie de chansons québécoises, en particulier de Claude Léveillée, Jacques Michel, Gilles Vigneault et Georges d'Or; on pourra également entendre des compositions de Gilles Bécand, Georges Moustaki, Jacques Brel; en tout 24 chansons. C'est donc à une soirée musicale de très grande qualité que le Centre culturel de Cookshire invite le public pour dimanche le 9 avril, à 8 heures, en l'église St-Camille; mentionnons que Mlle Carmelle Lemelin, membre du comité a été nommée responsable de cette manifestation; les personnes intéressées peuvent communiquer avec elle pour se procurer des billets.

Choeur Héritage



Mlle Diane Blouin

La duchesse d'East Angus

**EAST ANGUS, (GP)** — Mlle Denise Blouin a été choisie pour représenter East Angus lors du concours de Mlle Sobriété, qui se déroule présentement dans chaque municipalité.

Mlle Blouin demeure à East Angus et est à l'emploi de Domtar Packaging Ltée.

Les duchesses ont à faire la vente de billets sur un tirage de \$500 en vue de promouvoir la sobriété.

Le couronnement aura lieu à la salle "O GRAND R", à Ascot Corner. La population de East Angus est invitée à encourager sa duchesse.

Nouvelles express

**ROCK ISLAND (MD)** — D'importants travaux de rénovation sont présentement effectués à la douane canadienne de l'autoroute 55. Les travaux en question ont pour but d'agrandir les fenêtres.

Des représentants de l'équipe de judo des Villes frontalières représenté notre région lors d'une rencontre à Colebrook New Hamshir. Les ceintures jaunes Claude Rouleau et Roland Poulin se sont classés 3e et 4e dans leur catégorie. André Côté et Louis Rouleau se sont classés 3e et 4e dans la catégorie mi-moyen et Roger Côté de Stanstead a remporté le trophée pour le championnat poids-lourd.

Pour sa part, l'instructeur M. Jean-Paul Vaché de Sherbrooke ceinture noir dans la catégorie des moyens s'est classé deuxième. Le club de judo des Villes frontalières est fier de ses représentants.



Enlèvement

Avec la venue du beau temps et du printemps, il est temps d'élargir les routes secondaires. Malheureusement, il arrive quelques fois qu'on veuille élargir un peu trop, à preuve cette charrette qui s'est enlisée dans le fossé. L'incident est survenu sur la route "Cross Road", à l'embouchure du lac Orford. (Photo La Tribune, par Roger Le Clerc)

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT OU LA MAISON QUE VOUS RECHERCHÉZ dans les annonces classées de LA TRIBUNE

Notre Jour CHANCEUX... pourquoi pas aujourd'hui? Vous pouvez être gagnant en consultant nos pages D'ANNONCES CLASSEES



Travaux

On voit ici une vue d'ensemble des travaux qui sont présentement en cours dans le parc industriel de Magog. Ces travaux, entrepris dans le cadre des Initiatives locales, coûteront un montant de \$15,700 en salaire et \$2,669 pour divers matériaux. Le tout se déroule en même temps que divers autres travaux d'élargissement de rues dans les limites de la cité de Magog. (Photo La Tribune, par Fernand Boisvert)

Faits divers

Une automobile fauche un parcomètre à Magog

M. Walter James McKenna, du 161 rue des Pins à Magog, a heurté un poteau de parcomètre dans le Parc des Braves, sur la rue Principale à Magog. L'accident, survenu à 1h.45 hier matin, a causé pour environ \$800 de dommages à l'auto de M. McKenna et environ \$115 au parcomètre, les constatations d'usages ont été faites par l'agent Bertrand Crevier.



Enlèvement

Avec la venue du beau temps et du printemps, il est temps d'élargir les routes secondaires. Malheureusement, il arrive quelques fois qu'on veuille élargir un peu trop, à preuve cette charrieuse qui s'est enlisée dans le fossé. L'accident est survenu sur la route "Cross Road", à l'embouchure du lac Orford. (Photo La Tribune, par Roger Le Clerc)

Magog en bref

MAGOG (RLC) — Le nom de Pierre Gaudreau semble très répandu à Magog. En effet, hier on priait la population de ne pas confondre le Pierre Gaudreau, accusé de possession de drogues, avec le Pierre Gaudreau fils de Fernand. Aujourd'hui, on vous prie de ne pas confondre toujours le même Pierre Gaudreau, avec le Pierre Gaudreau, fils de Conrad, du 1151 Sherbrooke, à Magog.

Les Chevaliers de Colomb, section de Magog, tiendront leur réunion générale dimanche matin, à 10 heures, à la salle des Chevaliers, sur la rue Laurier, à Magog. De plus, les membres sont priés de prendre note que le bureau sera ouvert demain jusqu'à 16 heures.

Une nouvelle session de cours de conduite préventive débutera bientôt. Les cours commenceront les 17, 18 et 26 avril. De plus, il est question que des cours soient donnés pendant la journée, si plusieurs élèves en font la demande. Pour plus de détails, on peut contacter M. Serge Courtemanche à 843-9359.

Il y aura une après-midi de cinéma pour les enfants organisée par les Chevaliers de l'Entraide. Le tout se déroulera à la salle St-Patrice à 13h. 30, samedi, et le prix d'entrée est de vingt-cinq sous. Au programme, un film couleur avec le jeune chanteur Joséfita.

Le mardi, 18 avril, à 20 heures, se tiendra une soirée d'informations sur la loi de la Protection du consommateur, bill 45. Cette soirée est organisée par la caisse populaire St-Patrice pour le grand public. L'entrée est gratuite.

La population de Magog est priée de noter qu'on pourra stationner les autos dans les rues de la ville, la nuit, pendant tout le mois d'avril. Cette décision a été prise par suite de la fonte des neiges qui rend certaines cours inutilisables. Donc, jusqu'au 30 avril, on peut stationner les autos la nuit dans les rues de Magog.

Nouvelles express

ROCK ISLAND (MD) — D'importants travaux de rénovation sont présentement effectués à la douane canadienne de l'autoroute 55. Les travaux en question ont pour but d'agrandir les fenêtres.

Des représentants de l'équipe de judo des Villes frontalières ont représenté notre région lors d'une rencontre à Colebrook New Hampshire. Les ceintures jaunes Claude Rouleau et Roland Poulin se sont classés 3e et 4e dans leur catégorie. André Côté et Louis Rouleau se sont classés 3e et 4e dans la catégorie mi-moyen et Roger Côté de Stanstead a remporté le trophée pour le championnat poids-lourd.

Pour sa part, l'instructeur M. Jean-Paul Vaché de Sherbrooke ceinture noir dans la catégorie des moyens s'est classé deuxième. Le club de judo des Villes frontalières est fier de ses représentants.

Lors de l'assemblée de la ville de Rock Island il n'y a pas eu de mention d'affecté sur la question d'un futur magasin ou d'une concession de la Société des Alcools, ou d'un bureau de poste. Cependant, il a été question que les autorités de la ville avaient reçu un avis concernant le budget de la ville de Rock Island qui aurait été reçu par les autorités provinciales. Cependant il n'a pas été question de savoir si ce budget avait été trouvé ou rejeté.

A la banque des cadeaux de Rock Island

ROCK ISLAND, (MD) — La population des Villes frontalières compte parmi ses citoyens des personnes qui se dévouent pour ceux moins favorisés et malchanceux. Un bel exemple de cela c'est le chef des pompiers de l'endroit, M. Wilfrid Cuerrier et son épouse qui s'occupent de la banque de cadeaux un organisme qui a vu le jour grâce à l'idée du chef des pompiers et constable de Rock Island-Stanstead M. Wilfrid Cuerrier.

La banque de cadeaux est tout simplement un nom que nous avons donné à la façon que le chef a de donner des cadeaux aux personnes déshérités. Le principe vieux comme le monde est le suivant. Durant ses moments de loisirs, le chef avec l'aide d'amis amasse des jouets brisés et les répare, les raffaitole, les emballe et il les entropose pour les remettre le moment venu aux personnes qui sont moins favorisées.

A l'année longue Les cadeaux et les jouets réparés et prêts à être utilisés à nouveau sont remis aux jeunes lors des sinistres qui surviennent dans la région des Villes frontalières et à Noël que près de 1,000 jouets sont soit réparés, soit emballés par le chef et son épouse. Outre son épouse, le chef reçoit de l'aide des citoyens de la région qui lui remettent des

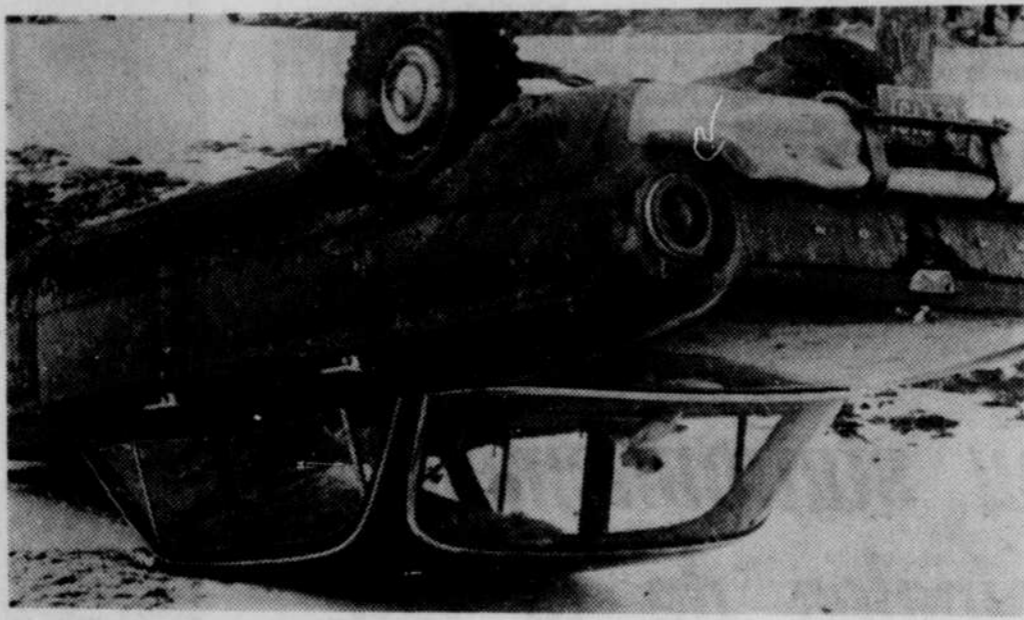
vieux jouets qui ne servent plus lorsque les jeunes sont partis de la maison ou les personnes qui croient que les jouets qu'ils ont ne sont plus utiles parce qu'ils sont brisés. Le chef et son épouse réparent ces jouets même s'ils sont jugés irréparables. Ils ont en main plusieurs pièces ou parties d'autres jouets qui ont été défaits. Les pièces serviables sont remises en attendant qu'elles puissent être utilisées pour réparer un autre jouet semblable.

plaisir d'aller chercher ces jouets si on le lui demande. Assistance Pour l'année 1972, la seule assistance obtenue, outre le local gratuit de la ville de Rock Island, a été un don de \$25 du dépositaire d'huile Esso M. Bruce Trevail. Pour sa part Mme Cuerrier travaille dans le domaine des poupées. Elle fait des vêtements pour les poupées qui ont été réparées par son époux. Voilà un bel exemple de dévouement.



Le chef des pompiers de Rock Island, M. Wilfrid Cuerrier au milieu de la banque de cadeaux qui sert aux pauvres de toute la région des Villes frontalières. (Photo La Tribune, Studio Pépin, Rock Island)

Situation inconfortable



Une automobile a capoté hier après-midi à l'intersection des routes 5 et 22 entre Lennoxville et Huntingville. Fort heureusement, le conducteur n'a pas été blessé et les dommages matériels de la voiture sont peu importants, comparativement à ce qu'ils auraient pu être.

Part du public La population de la région des Villes frontalières est cordialement invitée à venir visiter la chambre des cadeaux située derrière le secrétariat de la ville de Rock Island au deuxième étage. La population n'a qu'à communiquer avec M. Cuerrier qui se fera un plaisir de montrer son travail. Le public est également invité à remettre les vieux jouets qui ne servent plus ou qui sont brisés. Le chef Cuerrier se fera un

Le maire Girard tente en vain d'obtenir une résolution des échevins de Rock Island

ROCK ISLAND, (MD) — Le maire de Rock Island, M. Edouard Girard a tenté sans succès d'obtenir des échevins de cet endroit une résolution concernant le conflit de police.

Ce dernier a souligné lors de la dernière assemblée de la ville de Rock Island qu'il serait bon d'inclure dans les minutes une résolution mentionnant que la part de la municipalité de Stanstead dans l'actif au sein du département de la police retournerait à Stanstead en cas de dissolution. Cependant les échevins ont refusé de faire une autre résolution avant de rencontrer les échevins de Stanstead lors de l'assemblée conjointe qui aura lieu vendredi soir à Stanstead. Les échevins de Rock Island ont souligné qu'il valait mieux attendre les événements avant de faire des résolutions.

En effet, les autorités de Stanstead aimeraient avoir une clause ou un contrat par écrit disant qu'en cas de séparation ils obtiendraient une valeur de rachat sur les actifs du département de police, proportionnellement au montant payé. Stanstead a payé depuis quelques années 46% alors qu'elle en payait 50 au début du mariage des deux municipalités au niveau de la police.

L'entente entre les deux municipalités est devenue précaire depuis lundi soir dernier alors que la majorité des échevins de Stanstead votait de ne pas remettre aux autorités de Rock Island la somme due pour le service de la police de mars 1972. C'est la ville de Rock Island qui administre les finances et elle soumet à chaque mois aux autorités de Stanstead un compte détaillé des dépenses de la police.

Tragédie

COATICOOK, (RR) — Un accident de la circulation impliquant trois voitures a fait quatre blessés hier soir vers 6h.30 sur la route 22 à quelques milles de Coaticook.

Selon les renseignements qu'il a été possible de recueillir, il semblerait qu'une des voitures conduite par M. Shirley Atton de Compton, qui se dirigeait vers Coaticook aurait effleuré au passage la voiture conduite par Mme Cora Rancourt de Stewartstown, N. H., qui se dirigeait, elle, vers Sherbrooke, pour ensuite heurter de plein front une deuxième voiture, conduite, celle-là, par M. Robert Dubois de Sherbrooke.

Les blessés sont Mme Shirley Patton, RR 1 à Compton, qui souffrirait de lésions internes, et Mme Gerald Hazlittine de la même adresse, qui, elle, souffrirait d'une profonde laceration à une jambe. Les deux blessées ont été conduites par les ambulanciers de la maison Brien de Coaticook, la première au CHU, où son état serait considéré comme très grave, et la seconde au Sherbrooke Hospital.

Les deux autres blessés sont M. Jean-Paul Beaudet et Robert Dubois de Sherbrooke, qui prenaient place dans la même voiture. M. Beaudet est toujours hospitalisé à Coaticook, tandis que M. Dubois a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins. Les voitures de Mme Patton et M. Dubois sont considérées comme des pertes totales, la troisième n'ayant subi que de légers dommages. Les agents de la Sûreté du Québec ont été appelés sur les lieux pour les constatations d'usage.

Les parents de ces élèves pourraient constater en visitant cette exposition, que les enfants ne manquent pas d'imagination, et qu'ils méritent qu'on leur porte attention. Une visite de votre part est sollicitée.

Ouverture officielle de la semaine étudiante au collège d'Alzon

BURY, (GP) — L'ouverture officielle de la semaine étudiante avait lieu hier au collège d'Alzon de Bury. La semaine a débuté par la traditionnelle coupe du ruban qui a été faite par l'un des élèves du collège. M. Paul-Yvan Poulin, directeur du collège a demandé aux équipes de professeurs et aux parents de se faire jeune et de vivre ce que nous n'avons pu vivre jadis. Il félicita les équipes qui ont fait du beau travail en vue d'organiser cette semaine étudiante, si bien

organisée avec un esprit de travail et d'initiative. Plusieurs kiosques ont été montés avec goût et précision sur divers sujets tels que: La drogue, où les jeunes pouvaient s'instruire sur les méfaits de cette dernière au moyen de diapositives, on y trouve également un kiosque sur les arts, la chasse et la pêche, sur la science et plusieurs autres aussi intéressants et instructifs les uns que les autres. Des pièces seront jouées au cours de la semaine et un groupe s'intéresse au chant et à la musi-

que, afin de rendre intéressant le passage des visiteurs. Les élèves de la huitième et neuvième années avec l'aide de professeurs ont donné plusieurs heures de travail à la confection de ces kiosques, dont certains sont des bijoux.

Les parents de ces élèves pourraient constater en visitant cette exposition, que les enfants ne manquent pas d'imagination, et qu'ils méritent qu'on leur porte attention. Une visite de votre part est sollicitée.



Voici l'un des kiosques présenté aux parents et aux étudiants en marge de la semaine étudiante présentée au Collège d'Alzon, de Bury. Cette scène est intitulée: "L'Oeuf de Pâques". Les étudiants présenteront cette pièce jusqu'à lundi midi. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Spectacle à Cookshire

COOKSHIRE, (GP) — Le bureau régional du ministère des Affaires culturelles et le Centre culturel de Cookshire présenteront dimanche le 9 avril, un spectacle choral, avec le "Choeur Héritage", de Sherbrooke.

Cette jeune chorale, qui se compose de 60 choristes et de cinq musiciens, a été formée l'automne dernier par M. Marc Bernier; elle offrira à la fin de février son tout premier spectacle, à l'Université de Sherbrooke.

Le ministère des Affaires culturelles, par son bureau régional présentait ensuite ce même spectacle à Stanstead et Windsor, en collaboration avec les comités culturels locaux; c'est maintenant à Cookshire d'en bénéficier.

Programme Le programme de la soirée se composera en majeure partie de chansons québécoises, en particulier de Claude Léveillé, Jacques Michel, Gilles Vigneault et Georges d'Or; on pourra également entendre des compositions de Gilles Bécand, Georges Moustaki, Jacques Brel; en tout 24 chansons. C'est donc à une soirée musicale de très grande qualité que le Centre culturel de Cookshire invite le public pour dimanche le 9 avril, à 8 heures, en l'église St-Camille; mentionnons que Mlle Carmelle Lemelin, membre du comité a été nommée responsable de cette manifestation; les personnes intéressées peuvent communiquer avec elle pour se procurer des billets.

Choeur Héritage



Chronique municipale

LAC-MEGANTIC (GD) — La ville de Lac-Mégantic a accepté de vendre à la firme Canadelle Ltée un terrain d'une superficie de 20,475 pieds carrés adjacent à l'usine que cette entreprise spécialisée dans la confection de vêtements de base féminins possède, rue Lemieux. Ce terrain qui coûtera \$3,071.25 à son acheteur éventuel devra toutefois servir à des fins exclusivement industrielles.

Les autorités municipales ont octroyé une subvention au montant de \$50 aux deux équipes locales qui ont représenté l'Estrie aux championnats provinciaux mineurs de ballon sur glace qui étaient disputés en fin de semaine dernière à Chicoutimi.

La Régie des Transports du Québec a informé la ville de Lac-Mégantic qu'elle avait émis une ordonnance ratifiant les hausses de tarifs réclamées par les propriétaires locaux de voitures-taxi.

Conformément au vœux exprimé par les autorités municipales, Bell Canada installera un poteau supportant, un câble aérien en face d'un immeuble à logements multiples de la rue Laval. Bell Canada avait précédemment exprimé le désir d'enlever un câble souterrain à cet endroit.

Le bail de location de l'immeuble de la rue Villeneuve, connu sous le nom d'École d'Enseignement Professionnel, intervenu il y a deux ans entre la Commission scolaire régionale de l'Estrie et la ville de Lac-Mégantic prendra fin le 30 juin. La Commission scolaire régionale de l'Estrie a toutefois manifesté le désir d'obtenir que les locaux qu'elle loue puissent être disponibles quelques mois encore après l'expiration du bail. Une rencontre réunira prochainement les représentants de la ville et ceux de la Commission scolaire régionale de l'Estrie la principale question à l'ordre du jour de cette rencontre sera la prolongation de cette entente.

La ville de Lac-Mégantic proclamera la semaine du 26 juin au deux juillet Semaine du Canada. Un organisme, d'envergure nationale se propose, pendant cette semaine, de promouvoir l'unité canadienne.

Le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est tiendra le 10 avril un colloque d'information au Centre de loisirs Mgr Bonin et les membres du conseil de ville ont été invités à participer à ce colloque.

Les autorités municipales se sont entendues sur le principe de la nécessité d'ouvrir une rue qui desservirait l'usine de la firme Salaison Idéale Ltée. Une décision pratique ne sera toutefois prise que lorsqu'une étude détaillée de ce projet aura été soumise par les ingénieurs à l'emploi de la ville.

Le conseil de ville n'a formulé aucune opposition à un projet de lotissement soumis par M. Jacques Lebrun, arpenteur-géomètre, au nom de M. Prosper Bouchard, non plus qu'à un autre projet de même nature soumise par M. Jean-Marc Nadeau, arpenteur-géomètre, au nom de la succession Alphonse Audet.

A la requête de M. Gérard Fortin, président du club Optimiste local, la semaine du 30 avril au six mai sera proclamée Semaine du Nettoyage.

Des estimés du coût du raccordement du réseau d'aqueduc qui dessert la rue Cousineau au prolongement de la rue Bonin seront demandés aux ingénieurs à l'emploi de la ville, à la suite d'une demande en ce sens formulée par M. Germain Fortier.

Le conseil de ville a accédé en principe à une demande de M. Prosper Bouchard, lequel réclame que la rue Leclerc soit prolongée sur une certaine longueur, étant donné que les réseaux d'aqueduc et d'égouts y sont en place depuis plusieurs années.



Mlle Diane Blouin

La duchesse d'East Angus

EAST ANGUS, (GP) — Mlle Denise Blouin a été choisie pour représenter East Angus lors du concours de Mlle Sobriété, qui se déroule présentement dans chaque municipalité.

Mlle Blouin demeure à East Angus et est à l'emploi de Domtar Packaging Ltée.

Les duchesses ont à faire la vente de billets sur un tirage de \$500 en vue de promouvoir la sobriété. Le couronnement aura lieu à la salle "O GRAND R", à Ascot Corner. La population de East Angus est invitée à encourager sa duchesse.

## Ligue féminine de ballon-volant

THETFORD MINES, (YC) — Dans la ligue féminine de ballon-volant Molson, à l'occasion de deux programmes doubles disputés dernièrement, les Sauterelles de Datsun Idéal Auto ont remporté le double d'une part tandis que d'autre part les Étoiles filantes de Nelson Sab et les Campeuses ont divisé les honneurs.

A l'occasion de ces rencontres, Mmes Colette Lessard et Mariette Guillemette ont brillé pour leurs équipes respectives soit les Étoiles filantes et les Campeuses.

Dans les deux autres parties qui étaient aussi à l'affiche, les Sauterelles de Datsun Idéal Auto ont inscrit deux victoires par des pointages successifs de 15-5 et 15-8 aux dépens des Pacifiques de Aux Economies.

Les étoiles de ces rencontres ont été pour les Sauterelles Mme Diane Dumas, tandis que Mme Lucille Bégin se distinguait quand même malgré la défaite de son équipe.

## Création éventuelle d'un Club d'administration industrielle

THETFORD MINES — Une soirée d'information en vue de l'éventuelle création d'un Club d'administration industrielle à Thetford Mines aura lieu mardi prochain, à 7h.30 p.m., au poste de police et pompiers de la cité de l'or blanc.

Lucien Lalancette, président du chapitre de Sherbrooke, et Charles Leblanc, vice-président régional au recrutement.

Tous les intéressés de Thetford et de la région sont invités à cette rencontre où les buts et structures d'un Club d'administration industrielle seront expliqués.

## Chronique scolaire

THETFORD MINES (MD) — La Commission scolaire régionale de l'Amiante a autorisé M. Pierre-André Lemieux, professeur, à s'élever sur le comité du ministère de l'Éducation qui s'occupera de la restructuration des cours de français pour l'éducation des adultes.

M. Richard Marcoux a été engagé proposé à l'organisation de l'école Ste-Thérèse pour l'année 1972-73 au taux-horaire de l'entente des principaux.

La Commission scolaire régionale de l'Amiante vendra à la municipalité de Black Lake, pour la somme de \$1, un terrain situé sur la rue Lord, mesurant 156 pieds à l'ouest à partir de la limite du droit de passage concédé par la Commission scolaire à la maison Nazareth, 335 pieds au nord, 205 pieds à l'est et 338,5 pieds au sud, pour une superficie totale de 60,562 pieds carrés. Ce terrain sera utilisé par la municipalité de Black Lake pour la construction de l'aréna.

La CSRA a adressé des félicitations à la troupe de théâtre "Les Cabolins" pour sa talentueuse interprétation de la pièce "La perruche et le poulet" durant la semaine de théâtre.

La Commission scolaire régionale de l'Amiante sollicite du ministère du Revenu national l'exemption de la taxe fédérale sur tout le matériel didactique devant servir à l'enseignement professionnel.

Les commissaires d'écoles de la CSRA ont également adopté une résolution pour s'objecter aux termes de l'article 107 du bill 48 sur l'évaluation foncière.

Les dirigeants de la Commission scolaire régionale de l'Amiante ont approuvé une autre résolution pour recommander au ministre de l'Éducation de modifier l'article 23 du projet de loi 291 à l'effet de prévoir un calendrier très rigide pour s'assurer que le budget des commissions scolaires et des commissions régionales soit approuvé avant le 1er juillet de chaque année et permette qu'un montant équivalent à 1 p.c. du budget total soit autorisé comme dépenses imprévisibles.

La Commission scolaire régionale de l'Amiante demande également au ministère de l'Éducation de réviser la décision relative à l'inadmissibilité des dépenses pour le service de sécurité.

## Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Le poète thetfordois Jean-René Guay a été admis au sein du "Cercle international de la pensée et des arts français". Il s'agit d'un groupement prestigieux de poètes connus dans le monde entier. Toutes nos félicitations à Jean-René Guay.

C'est dimanche après-midi, à 14 heures, à l'école Ste-Thérèse de Thetford Mines, que les libéraux fédéraux tiendront une convention pour se choisir un candidat dans le comté de Frontenac en vue du prochain scrutin général. L'actuel député libéral du comté de Frontenac à la Chambre des Communes, sera vraisemblablement le seul candidat sur les rangs.

La collecte en faveur des Braves de Thetford Mines, de la ligue junior "B" des Cantons de l'Est, doit se dérouler aujourd'hui. On demande à la population de se montrer généreuse envers les jeunes porte-couleurs des Braves.

La ligue de citoyens du quartier Mitchell tiendra une importante réunion dimanche soir, à 19 heures à l'ancienne école Mitchell. M. Louis-Philippe Boucher, maire de Thetford Mines, sera présent de même que le comité provisoire formé pour étudier le réaménagement du quartier Mitchell.

La soirée de clôture de la ligue de hockey Commerciale Molson aura lieu demain soir, à 21 heures, au local de l'Association de chasse et pêche de Thetford Mines.

Une réunion d'information à l'intention des parents des jeunes membres de l'Escadrière 775 des cadets de l'air de Thetford Mines se tiendra ce soir, à 20 heures, à l'école Ste-Thérèse.

Le quinzième anniversaire de fondation de la Société d'horticulture de Thetford Mines sera souligné avec éclat dimanche prochain. Un souper-causerie aura lieu, à 18h.30, à la loge des Elans de Thetford Mines. Le conférencier invité sera le Dr Gros-Louis de Courcelles.

Le syndicat des employés des centres d'accueil et des orphelinats de la région de Thetford Mines (CSN) s'est plaint, hier, que la direction du centre d'accueil de Thetford Mines avait carrément refusé les services essentiels et les soins d'urgence offerts par la partie syndicale en prévision d'un autre arrêt de travail de 24 heures ou plus par les employés de la fonction publique et parapublique. "La direction du Centre d'accueil de Thetford Mines a carrément refusé nos propositions et ceci pourrait être dangereux pour les pensionnaires", a opiné M. Jean-Guy Marcoux, président du syndicat qui regroupe quelque 70 employés des Centres d'accueil de Thetford Mines, Black Lake, Disraeli et du Mont-Villeneuve.

Les réparations au Centre d'accueil de Thetford Mines ont débuté cette semaine. La toiture de ce centre d'hébergement pour personnes âgées a été lourdement endommagée par la glace, la neige et l'eau. Une trentaine de pensionnaires furent contraints d'évacuer temporairement les lieux.

Même si le litige n'est pas réglé, les étudiants n'occuperont plus les locaux du CEGEP de Thetford Mines.

# "Les étudiants et les professeurs du Cégep n'ont pas présenté de réels griefs..."

(M. Lionel Piuze)

THETFORD MINES (YC) — M. Lionel Piuze président du conseil d'administration du Cégep de Thetford Mines considère que les étudiants et les professeurs du Cégep n'ont pas présenté de réels griefs contre le directeur général et le directeur des services pédagogiques de ce collège, mais bien plutôt des détails qui ont été ramassés depuis trois ans et que de plus il est hors de question que le conseil d'administration revienne sur sa décision.

En effet, dans une conversation que le président du conseil d'administration du Cégep de Thetford Mines accordait par voie téléphonique, celui-ci nous confiait que les présents titulaires des postes de directeur général et directeur des services pédagogiques du Cégep MM. Lemay et Tétreault s'étaient révisés depuis trois ans qu'ils occupent ces fonctions de très bons servi-

teurs de la population dans le domaine de l'éducation. Il ajoutait de plus qu'aucun réel grief n'avait été présenté devant le conseil d'administration mercredi soir à la réunion d'information tant par les étudiants que par les professeurs, mais bien plutôt des détails qu'ils ont accumulés au cours des trois dernières années. "Si l'on se donnait la peine de ramasser tous les détails pendant trois ans, il est bien sûr qu'on finirait par trouver quelque chose, mais rien qui ne ressemble à des griefs sérieux".

Se prononçant sur l'attitude des professeurs dans la présente affaire M. Piuze a dit admirer les procédures employées par ceux-ci, mais a aussi fait remarquer qu'il ne les acceptait pas. "Il est assuré que si l'on donnait la possibilité à des employés de voter après un certain terme le renouvellement ou non du patron, il nous serait

souvent donné d'assister à de grands revirements", a continué le président du conseil d'administration. Au sujet de la décision de la commission pédagogique de se déclarer décisionnelle et autonome, M. Piuze a affirmé que ce geste était illégal et que le conseil d'administration ne déléguerait pas plus de pouvoir à cette commission qu'elle n'en a présentement.

M. Piuze ne croit pas de plus que les étudiants emploieront dans les jours à venir quelques moyens de pression que ce soient, car a-t-il dit, "s'ils retardent les cours d'une manière ou d'une autre, ils retardent leurs chances de se trouver un emploi pour cet été".

En effet, le président du conseil d'administration du Cégep de Thetford Mines a dit être certain que la décision que le conseil d'administration a prise au sujet du renouvellement des mandats du directeur

général et du directeur des services pédagogiques du Cégep de Thetford Mines était définitive, qu'il était hors de question qu'elle soit reconsidérée.

général et du directeur des services pédagogiques du Cégep de Thetford Mines était définitive, qu'il était hors de question qu'elle soit reconsidérée.

général et du directeur des services pédagogiques du Cégep de Thetford Mines était définitive, qu'il était hors de question qu'elle soit reconsidérée.

général et du directeur des services pédagogiques du Cégep de Thetford Mines était définitive, qu'il était hors de question qu'elle soit reconsidérée.

général et du directeur des services pédagogiques du Cégep de Thetford Mines était définitive, qu'il était hors de question qu'elle soit reconsidérée.

## Réunion d'information des étudiants

THETFORD MINES, (YC) — Les étudiants de la Commission pédagogique et du conseil d'administration à la réunion d'information qu'ils ont tenue au CEGEP de Thetford Mines avec le conseil d'administration de ce collège, lui ont fait part des griefs portés à l'égard de sa façon de procéder dans l'acceptation du renouvellement des mandats du directeur général et du directeur des services pédagogiques de cette maison d'enseignement et aussi à l'égard de ceux-ci eux-mêmes.

Plus tôt dans la journée de mercredi, les étudiants réunis en assemblée générale avaient décidé le retour aux cours pour jeudi, excluant ainsi la possibilité d'une nouvelle occupation du CEGEP. Toutefois à cette même assemblée, les étudiants se sont déterminés divers moyens de pression à employer advenant le cas de certaines éventualités à la suite de la réunion du mercredi soir avec le conseil d'administration.

Plus tôt dans la journée de mercredi, les étudiants réunis en assemblée générale avaient décidé le retour aux cours pour jeudi, excluant ainsi la possibilité d'une nouvelle occupation du CEGEP. Toutefois à cette même assemblée, les étudiants se sont déterminés divers moyens de pression à employer advenant le cas de certaines éventualités à la suite de la réunion du mercredi soir avec le conseil d'administration.

**Griefs contre le directeur général**  
Les étudiants ont reproché au directeur général du CEGEP de Thetford son manque de contact avec les étudiants apportant à l'appui que certains étudiants ne l'ont jamais vu; son manque de participation à la vie étudiante en général citant le cas de l'exposition artistique tenue les 6 et 7 mars; son art de renvoyer les étudiants d'un service à un autre, sa façon de déplacer un problème; son attitude paternaliste qui peut être due à son expérience antérieure au collège classique; sa non-prise de responsabilité face à la demande des étudiants au sujet

du congédiement du professeur X de techniques minières; et enfin sauf en cas d'urgence, son indifférence face aux plaintes portées par les étudiants. En conséquence, les étudiants considèrent que puisqu'ils ont voté à 550 sur 631 contre le renouvellement de son mandat, le directeur général est non-représentatif du milieu étudiant, "puisque nous ne le voyons jamais, comment peut-il être au courant des aspirations des étudiants"?

En conséquence de quoi, les étudiants refusent la façon de procéder du conseil d'administration refusant d'entendre la lecture de la liste des griefs, refusant par le fait même les explications concernant le vote de la commission pédagogique, donc ne tenant pas compte des décisions de cette dernière, ce que le conseil d'administration se devait de faire, selon les articles 17 et 20 du bill 21 qui précisent d'une part que la fonction principale de la commission pédagogique est d'aviser le conseil d'administration sur l'organisation et le développement de l'enseignement et sur les nominations aux fonctions de direction pédagogique, et d'autre part que le conseil d'administration après avoir pris l'avis de la commission pédagogique nomme un directeur général et un directeur des services pédagogiques pour une période n'excédant pas trois ans.

**Griefs contre le conseil d'administration**  
En dernier lieu, les étudiants ont formulé à l'égard du conseil d'administration du CEGEP de Thetford les griefs suivants: le conseil d'administration a envoyé l'avis de renouvellement des mandats du directeur général et du directeur des services pédagogiques trop tard pour qu'une recherche poussée sur le sujet en question ne fut permise; les parents faisant partie du conseil d'administration ne sont pas tous adéquatement informés des problèmes étudiants et reçoivent simplement un ordre du jour sans plus d'explication.

En conséquence de quoi, les étudiants refusent la façon de procéder du conseil d'administration refusant d'entendre la lecture de la liste des griefs, refusant par le fait même les explications concernant le vote de la commission pédagogique, donc ne tenant pas compte des décisions de cette dernière, ce que le conseil d'administration se devait de faire, selon les articles 17 et 20 du bill 21 qui précisent d'une part que la fonction principale de la commission pédagogique est d'aviser le conseil d'administration sur l'organisation et le développement de l'enseignement et sur les nominations aux fonctions de direction pédagogique, et d'autre part que le conseil d'administration après avoir pris l'avis de la commission pédagogique nomme un directeur général et un directeur des services pédagogiques pour une période n'excédant pas trois ans.

Tels étaient les griefs portés par les étudiants du CEGEP de Thetford Mines à l'endroit du directeur général, du directeur des services pédagogiques et du conseil d'administration de ce Collège d'enseignement.

## Demande de la CSRA: un seul organisme responsable de l'éducation aux adultes

THETFORD MINES (MD) — La Commission scolaire régionale de l'Amiante a adopté une résolution pour demander au ministère de l'Éducation de n'établir qu'un seul organisme responsable de l'éducation des adultes au ministère.

Les commissaires d'écoles de l'Amiante recommandent que les budgets alloués aux organismes par le ministère de l'Éducation soient regroupés et affectés aux instances décentralisées (commissions scolaires) afin que celles-ci puissent élargir leurs services à la population et répondre plus adéquatement à ses besoins. La Commission scolaire préconise que les activités culturelles, éducatives et de loisirs des adultes d'une région soient coordonnées par le personnel des

instances décentralisées (commissions scolaires) qui oeuvre déjà dans le service d'éducation permanente et tout autre personnel que des services élargis ajoutent.

La Commission scolaire régionale de l'Amiante s'est également adressée au ministère de l'Éducation afin de diminuer à 1-12 le ratio 1-15 existant pour les défilés mentaux légers et les perturbés affectifs minimes.

Les élèves de classes spéciales doivent recevoir 35 périodes d'enseignement par semaine au même titre que les élèves des cours réguliers. Pour assurer un bon fonctionnement, la Commission scolaire régionale de l'Amiante allègue que le nombre d'élèves

par groupe ne devrait pas dépasser 30. Ensuite, la CSRA soutient qu'il est impossible actuellement d'avoir des groupes de moins de 23 élèves à causes des exigences administratives et syndicales.

**Autres résolutions**  
La Commission scolaire régionale de l'Amiante a approuvé deux autres résolutions. La première pour demander au ministère de l'Éducation d'établir dans les plus brefs délais possibles des normes spécifiques concernant le personnel des bibliothèques scolaires. La seconde pour exhorter la Fédération des commissions scolaires d'entreprendre les démarches auprès du ministère de l'Éducation pour que les frais de représentation des commissaires d'écoles soient modifiés.

**Diminution du ratio 1-15**  
La Commission scolaire régionale de l'Amiante s'est également adressée au ministère de l'Éducation afin de diminuer à 1-12 le ratio 1-15 existant pour les défilés mentaux légers et les perturbés affectifs minimes.

**Griefs contre le directeur général**  
Les étudiants ont reproché au directeur général du CEGEP de Thetford son manque de contact avec les étudiants apportant à l'appui que certains étudiants ne l'ont jamais vu; son manque de participation à la vie étudiante en général citant le cas de l'exposition artistique tenue les 6 et 7 mars; son art de renvoyer les étudiants d'un service à un autre, sa façon de déplacer un problème; son attitude paternaliste qui peut être due à son expérience antérieure au collège classique; sa non-prise de responsabilité face à la demande des étudiants au sujet

**Griefs contre le conseil d'administration**  
En dernier lieu, les étudiants ont formulé à l'égard du conseil d'administration du CEGEP de Thetford les griefs suivants: le conseil d'administration a envoyé l'avis de renouvellement des mandats du directeur général et du directeur des services pédagogiques trop tard pour qu'une recherche poussée sur le sujet en question ne fut permise; les parents faisant partie du conseil d'administration ne sont pas tous adéquatement informés des problèmes étudiants et reçoivent simplement un ordre du jour sans plus d'explication.

**Griefs contre le conseil d'administration**  
En dernier lieu, les étudiants ont formulé à l'égard du conseil d'administration du CEGEP de Thetford les griefs suivants: le conseil d'administration a envoyé l'avis de renouvellement des mandats du directeur général et du directeur des services pédagogiques trop tard pour qu'une recherche poussée sur le sujet en question ne fut permise; les parents faisant partie du conseil d'administration ne sont pas tous adéquatement informés des problèmes étudiants et reçoivent simplement un ordre du jour sans plus d'explication.

**Griefs contre le conseil d'administration**  
En dernier lieu, les étudiants ont formulé à l'égard du conseil d'administration du CEGEP de Thetford les griefs suivants: le conseil d'administration a envoyé l'avis de renouvellement des mandats du directeur général et du directeur des services pédagogiques trop tard pour qu'une recherche poussée sur le sujet en question ne fut permise; les parents faisant partie du conseil d'administration ne sont pas tous adéquatement informés des problèmes étudiants et reçoivent simplement un ordre du jour sans plus d'explication.

## Ligue Commerciale



Les Playboys de la Confiserie Régent ont remporté les grands honneurs de la série finale de la ligue de hockey Commerciale Molson en triomphant de la bijouterie Jean Fradette trois parties à une. Sur la photographie reproduite ci-haut, nos voyons, de gauche à droite, Claude Sylvain, instructeur des Playboys de la Confiserie Régent; Maurice Dumas, capitaine de l'équipe championne; Gilles Lachance, président de la ligue Commerciale, et René Dumas, secrétaire-trésorier.

## La CSRA utilisera l'aréna de Black Lake

THETFORD MINES, (MD) — Le directeur général de la Commission scolaire régionale de l'Amiante, M. Marcel Lemoyne, a confirmé une information publiée dans notre édition d'hier à l'effet que la Régionale de l'Amiante utilisera l'aréna de Black Lake par la Commission scolaire régionale de l'Amiante pour sept ans à \$12,500 par année. Ce protocole doit être accepté par le fi-

nancement au ministère de l'Éducation. "Il semble cependant qu'une location de sept ans serait acceptée à la suite d'un téléphone que nous avons fait à M. Sylvester White, directeur du financement au ministère de l'Éducation", a précisé le directeur général de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

"Nous voyons aujourd'hui l'aboutissement de plus de cinq mois de démarches. C'est donc dire que l'aréna de Black Lake se construira", a ajouté M. Marcel Lemoyne.

## Le Roméo Mélivier triomphe

THETFORD MINES (AG) — Le club Roméo Mélivier a triomphé du nettoyeur Lafayette au compte de 6-4 hier soir, pour ainsi remporter les honneurs de la série demi-finale 3 de 5 de la ligue de hockey Bonne Entente Laurentine. Cette série a nécessité les 5 parties et il en fut de même de la série demi-finale "A" entre le Marcel Trempe et le Gosselin Transport.

Quirion, Michel Bergeron, Norman Blouin et Bernard Tremblay. Roch Gosselin, Pierre Roy, Michel Bergeron et Renaud Dostie ont réussi les filets des perdants. Cette joute fut dénuée de rudesse et l'arbitre Jean-Marie Simoneau n'a décerné que trois punitions mineures, et toutes trois à des joueurs du nettoyeur Lafayette.

La série finale 3 de 5 entre le Marcel Trempe et le Roméo Mélivier débutera dès ce soir à 19 heures. Cette série devrait être très contestée.

## Réunion d'information des professeurs

THETFORD MINES (YC) — Les professeurs ont eu également leur réunion d'information avec le conseil d'administration du CEGEP de Thetford Mines, réunion à laquelle ils ont exposé à la suite des étudiants leurs griefs envers le directeur général, le directeur des services pédagogiques et le conseil d'administration de ce collège.

Les professeurs ont spécifié d'abord que le rapport qu'ils ont demandé au comité tripartite composé de deux membres du secteur administratif, deux membres du corps professoral et deux étudiants, de fournir à l'effet d'établir les normes ou critères élémentaires devant être exigés ou attendus d'une personne ayant eu ou désirant avoir l'une ou l'autre des fonctions de directeur général ou directeur des services pédagogiques n'attaquait pas les hommes ayant pu ou pouvant les tenir, mais plutôt les fonctions comme telles.

Les professeurs ont expliqué que les présents griefs énumérés reflétaient suffisamment le malaise qui existe dans le domaine pédagogique au CEGEP de Thetford Mines. Les professeurs ont donc tiré comme conclusion de ces faits que le vote de la commission pédagogique, les professeurs votant selon la majorité, est un vote de non-confiance qui constitue la plus franche expression du personnel enseignant et qu'une non-consideration du résultat de ce vote de la part du conseil d'administration ne pourrait qu'envenimer une situation dont le conseil prend la responsabilité et alors créer de véritables conflits personnels.

**Griefs contre le directeur général**  
Les professeurs ont reproché au directeur général son non-sens de la participation et de la non-consultation dans les faits suivants: en photocopie, on a enlevé la machine la plus efficace prétextant qu'elle était trop dispendieuse, pourtant les professeurs s'interrogent sur le fait que le secrétaire général ait pu changer trois fois en trois ans de bureau en amortissant les frais sur des prises unilatérales sans consultation des professeurs dans des détails techniques tels l'enlèvement des téléphones permettant aux professeurs de communiquer à l'extérieur, changement des serrures des portes, décisions des heures de fermeture des portes que cela entraîne; celles qui ne conviennent plus, portes closes, etc.; son ignorance totale des mécanismes de transfert et a mis en doute de la valeur des professeurs concernés à l'occasion des cas de transferts des professeurs provenant de l'école normale et de l'école de métiers en les soumettant à des entrevues mettant ainsi en doute leur éligibilité à l'enseignement collégial puisqu'il existait un comité ad hoc garantissant à tous ces professeurs le maintien de leurs droits et de leurs privilèges; son manque évident de collaboration en ce qui concerne le mandat du comité de relations profession-

nelles alors que les dossiers concernant le réaménagement sont présentés à la dernière limite, contribuant à créer des situations d'urgence citant comme exemple le cas Peltier ou le comité de relations professionnelles n'a eu que quelques heures pour délibérer; son non-sens du dialogue puisqu'il ne se présente jamais aux salles des professeurs et autres griefs.

Les professeurs ont expliqué que les présents griefs énumérés reflétaient suffisamment le malaise qui existe dans le domaine pédagogique au CEGEP de Thetford Mines. Les professeurs ont donc tiré comme conclusion de ces faits que le vote de la commission pédagogique, les professeurs votant selon la majorité, est un vote de non-confiance qui constitue la plus franche expression du personnel enseignant et qu'une non-consideration du résultat de ce vote de la part du conseil d'administration ne pourrait qu'envenimer une situation dont le conseil prend la responsabilité et alors créer de véritables conflits personnels.

**Griefs contre le conseil d'administration**  
En dernier lieu, les étudiants ont formulé à l'égard du conseil d'administration du CEGEP de Thetford les griefs suivants: le conseil d'administration a envoyé l'avis de renouvellement des mandats du directeur général et du directeur des services pédagogiques trop tard pour qu'une recherche poussée sur le sujet en question ne fut permise; les parents faisant partie du conseil d'administration ne sont pas tous adéquatement informés des problèmes étudiants et reçoivent simplement un ordre du jour sans plus d'explication.

En conséquence de quoi, les étudiants refusent la façon de procéder du conseil d'administration refusant d'entendre la lecture de la liste des griefs, refusant par le fait même les explications concernant le vote de la commission pédagogique, donc ne tenant pas compte des décisions de cette dernière, ce que le conseil d'administration se devait de faire, selon les articles 17 et 20 du bill 21 qui précisent d'une part que la fonction principale de la commission pédagogique est d'aviser le conseil d'administration sur l'organisation et le développement de l'enseignement et sur les nominations aux fonctions de direction pédagogique, et d'autre part que le conseil d'administration après avoir pris l'avis de la commission pédagogique nomme un directeur général et un directeur des services pédagogiques pour une période n'excédant pas trois ans.

Tels étaient les griefs portés par les étudiants du CEGEP de Thetford Mines à l'endroit du directeur général, du directeur des services pédagogiques et du conseil d'administration de ce Collège d'enseignement.

**GRONDIN AUTOMOBILES INC.**  
MERCURY  
LINCOLN  
Thetford Mines  
Tél.: 338-8558

**LOCAL À LOUER**  
Situé au-dessus du magasin Chez Vogue. Approprié pour médecin, notaire, bureau personnel, etc. Chauffé et à l'épreuve du feu. — S'adresser :  
**CHEZ VOGUE DE THETFORD**  
Rue Notre-Dame Sud — Thetford Mines

# la météo

## cantons de l'est

Aujourd'hui minimum et maximum à Sherbrooke : 10 35  
Généralement ensoleillé  
Aperçu pour demain : ensoleillé

### au québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-10 25 ensoleillé	ensoleillé
Mauricie	0 30 neige locale	ensoleillé
Laurentides	0 30 neige locale	ensoleillé
Lac-St-Jean	0 30 neige locale	ensoleillé
Outaouais	10 35 ensoleillé	ensoleillé
Montréal	10 35 ensoleillé	ensoleillé
Québec	10 35 ensoleillé	ensoleillé
Rimouski	5 30 neige locale	ensoleillé
Bas-Comeau	5 30 neige locale	ensoleillé
Gaspésie	5 30 neige locale	ensoleillé

### au canada

Colombie britannique	nuageux	Vancouver	Min. Max.
Alberta	ensoleillé	Edmonton	25 45
Saskatchewan	ensoleillé	Régina	32 45
Manitoba	nuageux	Winnipeg	25 35
Ontario	ensoleillé	Toronto	25 35
Nouveau-Brunswick	ensoleillé	Frédéricton	25 35
Nouvelle-Ecosse	ensoleillé	Halifax	25 35
Ile-du-Prince-Edouard	ensoleillé	Charlottetown	25 35
Terre-Neuve	neige et vents	St-Jean	20 30

### dans le monde

Aux Etats-Unis	Min. Max.	Chicago	Min. Max.	New Orleans	Min. Max.
New York	42 54	Chicago	38 44	New Orleans	49 70
Washington	44 64	San Francis.	54 64	Miami	66 81
Boston	35 48	Los Angeles	59 71	Honolulu	69 81

et ailleurs

Paris	40 60	Moscou	30 45	Hong Kong	65 76
Londres	40 55	Stockholm	35 52	Lisbonne	50 65
Rome	50 65	Tokyo	60 75	Canberra	65 78
Berlin	40 56	Athènes	53 70	Tunis	55 70
Amsterdam	40 52	Casablanca	55 70	Vienne	45 62
Bruxelles	40 55	Genève	40 55	Varsovie	40 55
Madrid	52 70	Le Caire	55 70		

Vers le soleil

Acapulco	73 90	Bermudes	57 69	Nassau	66 79
Mexico	48 82	Barbadès	75 84		

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré et le minimum la nuit dernière)

**W. ADAM L.T.E.E.** VOUS A PRESENTE  
**LA TEMPERATURE**  
HUILE à Chauffage, Poêles et Fournaies — 569-9744

**King Wellington**  
Redigée en collaboration

Les étudiants du département parallèle, issu du conflit au département de Service social de l'Université de Sherbrooke, ont entrepris la publication d'une deuxième édition du volume colligeant les interventions au teach-in sur la déformation universitaire... Le premier tirage à 500 exemplaires est maintenant presque tout distribué...

Certains se demandent comment le directeur d'HERITAGE, Marc Bernier trouve le temps de réaliser tous ses projets en plus de chanter. On sait que sur une initiative du mouvement guide, Héritage représentera son spectacle à la grande salle de l'Université mardi soir prochain...

Les internes et résidents de la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke tiendront une journée scientifique pour présenter des communications portant sur leurs travaux de recherche et sur les études effectuées au cours de l'année académique...

Lors de la dernière séance de bridge duplicata, les gagnants ont été les Drs Tousaint Bouchard et Marius Bérubé, Mmes Flavia Kerridge et Florence Hotham, MM. Patrice Roy et Roger Roy, MM. Louis Libotte et Donat Pichette... la prochaine séance aura lieu mardi prochain, à 7h15, au Sherbrooke Country Club...

Des hommes d'affaires de Sherbrooke rendent hommage ce soir à M. Georges Borduas qui prend sa retraite après une quarantaine d'années au service de la Banque Royale du Canada... la fête aura lieu au motel Le Baron à compter de 8 heures... et tous ceux qui n'auraient pas été convoqués

personnellement peuvent se rendre sur place sans autre invitation...

Les amis de Simon Lupien le taquent encore au sujet du spectacle présenté récemment à Sherbrooke par Yvon Deschamps... spectacle qu'il a failli voir seulement... En effet, ayant soupé tôt, il a décidé de prendre quelques instants de repos avant de se rendre à la grande salle de l'Université... et comme on le devine, il s'est endormi et ne s'est éveillé que vers 11 heures p.m...

Un locataire des appartements Châtelaine a aperçu cette semaine une remorque qui traînait derrière elle la "drôle de petite voiture rouge" de Jacques Rousseau... pourtant, il n'a pas fait si froid que cela cette semaine... se pourrait-il que la "meilleure voiture au monde" produise de meilleures performances sur la lune que sur la terre... on peut se le demander...

Plusieurs partisans des Castors de Sherbrooke sont déçus de la saison qui vient de se terminer... et ils ont sans doute raison... des rumeurs de changements circulent présentement... on en connaît plus long dans les prochains jours...

Maurice Mercier sera très probablement le prochain président du club Progrès... l'exécutif de ce club pour l'année 1972-73 sera bientôt formé...

La présidente de l'Association des consommateurs canadiens, chapitre de l'Estrie, Mme Gisèle Trudeau, lance un appel aux membres afin qu'ils demandent par écrit leur bulletin de vote pour les élections nationales et ce, avant le 10 avril... cette demande doit être adressée au bureau de l'Association nationale...

**Nos prix... n'affectent pas la qualité**

Nouvelle marchandise du printemps

- Complots tricot polyester—49,95
- Vestons sport, pantalons, chandails et accessoires, à prix défiant toute concurrence

Plus vivant que jamais

**Magasin LAFLEUR**  
170, rue Terrill — 569-5278

# Programme de découverte du Québec mis à la disposition de la jeunesse

SHERBROOKE — Grâce à l'installation d'un bureau sur le campus universitaire sherbrookoise de l'agence étudiante de voyage, TOURBEC, il sera possible aux étudiants et aux jeunes travailleurs de l'Estrie de profiter d'un programme de Découverte du Québec au cours de l'été.

Pour la quatrième année, Tourbec met ce programme à son agenda avec la collaboration du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Un autre programme s'ajoute à celui du Québec et permet de visiter l'Ontario et les Maritimes. Un peu plus dispendieux, ce programme est subventionné par la division Voyages-échanges du Secrétariat d'Etat.

**Formule originale**


Désirant favoriser la découverte de la vie culturelle et sociale des différentes régions du Québec et rendre accessible cette découverte aux jeunes Québécois moins favorisés en mettant à leur disposition un moyen, un outil à leur portée, le programme permet aux jeunes de voyager en groupe à un prix modique pour chacun.

Un groupe de 15 personnes soumet un projet de voyage sur un thème qui les intéresse. Le projet de voyage doit se limiter à une région du Québec et doit offrir un programme d'activités placées sous le thème prescrit.

Le 2 février, l'agence étudiante de voyage TOURBEC inaugurerait un bureau dans les locaux prêtés par la Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Le nombre d'excursions est limité à 20 cette année pour chacun des deux programmes, mais les dirigeants ont présenté un mémoire au ministre responsable du Haut-Commissariat pour que des subventions plus substantielles soient accordées au cours des prochaines années afin d'augmenter le nombre de projets acceptés.

## Provincial



Les Pères Rédemptoristes de langue française viennent de se donner un nouveau supérieur provincial pour le prochain terme de trois ans. Il s'agit du R. Père Lucien Gagné, qui était ces dernières années, recteur du Séminaire intercommunautaire Saint-Augustin, à Cap-Rouge.

## ALUMINIUM

### ILBEC INC.

RETEMENT — PORTES — FENETRES AUVENTS

J. AUDIT, gérant des ventes  
P.-E. ROYER, gérant du personnel  
Tél.: 562-6756

QUALITE — SERVICE — GARANTIE

920, McManamy, Sherbrooke, Que. **563-9828**

N'ACHETEZ PAS SANS NOUS AVOIR CONSULTÉS !  
563-9828

Représentants demandés — Temps plein ou partiel.

## Producteurs de sirop d'érable

Nouveaux prix du sirop d'érable

Classification faite par les inspecteurs du gouvernement

AA, livre 52c  
A, livre 50c  
B, livre 47c  
C, livre 43c  
D, livre 42c

### Quebec Maple Products Ltd.

Lennoxville, Québec

## Y AVEZ-VOUS PENSE?

### LE JOURNAL LA TRIBUNE S'OFFRE A TOUS!

— Chaque jour LA TRIBUNE apporte les nouvelles les plus attendues, ou les plus inattendues. Information locale, régionale, provinciale, nationale et internationale, plus de nombreuses chroniques très intéressantes.

— C'est un cadeau fort agréable à recevoir pour toute personne, ou famille, qui réside ou qui a résidé dans les Cantons de l'Est.

— N'oubliez surtout pas le fils ou la fille qui doit temporairement s'éloigner pour poursuivre des études, faire du service militaire, etc.

— C'est un cadeau qui vous rappellera à la pensée de ces personnes qui vous sont chères.

ADRESSEZ LE COUPON CI-DESSOUS AU DIRECTEUR DU TIRAGE LA TRIBUNE SHERBROOKE, QUE.

Envoyez s.v.p. expédier un abonnement à La Tribune pour une période d'un an ou six mois à l'adresse ci-dessous. Chèque ou mandat de poste inclus.

Livraison par le poste, sauf endroits desservis par camélets.		Livraison par camélets	
6 mois	\$15.00	6 mois	\$18.20
Un an	\$24.00	Un an	\$36.40

Etats-Unis (par le poste)  
6 mois \$18.00  
Un an \$30.00

Autres pays, outre-mer, etc.  
Un an \$50.00

Offert en cadeau par:

Nom ..... Rue .....  
No. .... Ville .....  
Prov. ....

LES MEILLEURES AUBAINES en fait de MEUBLES chez

### A. BLOUIN Ltée

66, rue Meadow  
(près du stationnement Webster)  
— PRENEZ MEUBLES USAGES EN ECHANGE —  
TEL.: 569 5591

### LIQUIDATION

Bouts de lignes de chaussures pour hommes. Une occasion unique de vous chauffer.

**A BON MARCHÉ**

EXTRA SPECIAL Vente **11.95**

Bonbons bouts acier, tout de très qualité, légers. Toutes les pointures. Reg 8145

**L.L. ROY Enr.** Rosaire Letourneau, prop. 567-4141  
Cordonnier 150, Alexandre Sherbrooke

### AVIS IMPORTANT

Avis public est par les présentes donné que les licences municipales requises en vertu du règlement no 1291 de la Cité de Sherbrooke en conformité avec l'article no. 469 de la Loi des Cités et Villes, sont renouvelables. Toutes personnes tenues au paiement des dites licences municipales sont requises d'en payer le montant à mon bureau à l'Hôtel de Ville, le ou avant le 1er mai 1972.

Donné à Sherbrooke, P. Qué., ce 4e jour d'avril 1972.

OLIVIER ROUTHIER  
Trésorier.

### VOYEZ VOS SPORTS EN COULEUR

## HOCKEY — BASEBALL

PROFITEZ DE VALEURS LA QUALITE

SPECTACULAIRES SUR TV COULEUR EST NOTRE DEVISE

ELECTROHOME — PHILCO-SONY  
— ZENITH — PANASONIC

RENDEZ-VOUS...  
910, KING O VIDEOTECH Inc.

Pour une voiture usagée voyez Yvan Lafrenière chez

**Automobiles Galt Est Inc.**

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.  
1483, Galt Est  
FLEURIMONT 569-9162 6218

CANADA

### CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

CANADIAN RADIO-TELEVISION COMMISSION

Ottawa, le 13 mars 1972

## AVIS PUBLIC

Le Conseil de la radio-télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet à la date de la présente.

Décision CRTC 72-53  
WINDSOR-GREENLAY (QUE.) 7109457

Demande de la part de Transvision Windsor Inc., titulaire d'une licence pour l'entreprise de télévision par câble desservant Windsor et Greenlay (Qué.), en vue d'obtenir l'autorisation de modifier sa licence afin d'augmenter le taux d'abonnement mensuel de \$3.57 à \$4.25 et de réduire le coût d'installation de \$50.00 à \$20.00

Décision: APPROUVEE

Le Secrétaire,  
Monique Coupal.

CANADA

### CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

CANADIAN RADIO-TELEVISION COMMISSION

Ottawa, le 14 mars 1972

## AVIS PUBLIC

Le Conseil de la radio-télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendront effet à la date de la présente.

Décision CRTC 72-60  
LENNOXVILLE (QUE.) 7002959

Demande de la part de Lennoxville Transvision Inc., titulaire d'une licence pour l'entreprise de télévision par câble desservant Lennoxville (Qué.), en vue d'obtenir l'autorisation de raccorder son système à celui de l'entreprise de télévision par câble de Sherbrooke (Qué.) dont le titulaire de la licence est National Cablevision Limited (autrefois Rediffusion Incorporated).

Décision: APPROUVEE

Le Secrétaire,  
Monique Coupal.

CANADA

### CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

CANADIAN RADIO-TELEVISION COMMISSION

Ottawa, le 3 mars 1972

## AVIS PUBLIC

Le Conseil de la radio-télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendront effet à la date de la présente.

Décision CRTC 72-30  
ASCOT CORNER — FLEURIMONT (QUE.) 7109465

Demande de la part de Normand Paré, titulaire d'une licence pour l'entreprise de télévision par câble desservant Ascot Corner et Fleurimont (Qué.), en vue d'obtenir l'autorisation de modifier sa licence afin d'augmenter le taux mensuel d'abonnement de \$4.00 à \$5.00 et de réduire le coût d'installation de \$75.00 à \$15.00

Décision: APPROUVEE

Décision CRTC 72-32  
COLERAINE (QUE.) 7103070

Demande de la part de Coleraine Video Inc., titulaire d'une licence pour l'entreprise de télévision par câble desservant Coleraine (Qué.), en vue d'obtenir la permission de transférer 20 actions ordinaires (50 p. cent des actions émises), soit 19 actions ordinaires de M. Denis Vachon à M. Clément Poulin et une (1) action ordinaire de Mme Marie-Marthe Bonneville-Vachon à M. Daniel Couture.

Décision: APPROUVEE

Décision CRTC 72-33  
DANVILLE, QUE. 7100464

Demande de la part de Trans-Vision de Danville Inc., titulaire d'une licence pour l'entreprise de télévision par câble desservant Danville (Qué.), en vue d'obtenir la permission de transférer 41 actions ordinaires (82 p. cent des actions émises) des actionnaires actuels à M. Roger Morin (60 p.c.), Mme Cécile Morin (20 p.c.) et à Mme Ida Morin (2 p.c.).

Décision: APPROUVEE

Décision CRTC 72-34  
EAST ANGUS (QUE.) 7103005

Demande de la part de Transvision East Angus Inc., titulaire d'une licence pour l'entreprise de télévision par câble desservant East-Angus (Qué.), en vue d'obtenir l'autorisation de modifier la licence de son entreprise afin d'augmenter le taux d'abonnement mensuel et de réduire le coût d'installation de la façon suivante:

Pour les abonnés actuels qui ont payé \$85.00 de frais d'installation de \$3.50 à \$3.94 par mois;  
Pour les abonnés actuels qui ont payé \$10.00 de frais d'installation de \$4.50 à \$4.86 par mois.

Ces derniers taux d'installation et d'abonnement mensuel s'appliqueront aux nouveaux abonnés.

Décision: APPROUVEE

Décision CRTC 72-35  
LA GUADELOUPE ET SAINT-EVARISTE (QUE.) 7100498

Demande de la part de La Guadeloupe Télévision Inc., titulaire d'une licence pour l'entreprise de télévision par câble desservant La Guadeloupe et Saint-Evariste (Qué.), en vue d'obtenir l'autorisation de modifier sa licence afin d'augmenter le taux d'abonnement mensuel de \$3.00 à \$3.75.

Décision: APPROUVEE

Décision CRTC 72-37  
LENNOXVILLE (QUE.) 7109010

Demande de la part de Lennoxville Transvision Inc., titulaire d'une licence pour l'entreprise de télévision par câble desservant Lennoxville (Qué.), en vue d'obtenir la permission de transférer 400 actions ordinaires (33 1/3 p. cent des actions émises) de Mme Yvette Roberge (399) et M. Lucien Dion (1) à M. Jean-Luc Roberge.

Décision: APPROUVEE

Le Secrétaire,  
Monique Coupal.